



LE LIEN

N° 39
Mars 2013

Bulletin Municipal de Plachy-Buyon



PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'informations du conseil municipal – mai 2012, n° 11



« Bon'et Mi Fa Sol »
Concert
Eglise St Martin
du 31 mars 2012.

Début mars, nous avons eu le plaisir de vous offrir le bulletin municipal annuel « Le Lien ». Dans ce 38ème numéro, vous avez pu vous rendre compte de l'intensité de la vie communale et associative ; les nombreuses photos en sont le témoignage. Il est prévu de relier l'ensemble des exemplaires dont un sera destiné à la bibliothèque municipale ; vous pourrez constater son évolution technique au fil des années. Il représentera la mémoire du village.

Dans ce Plachy-Buyon Infos, vous serez informés des derniers mouvements de personnel, des grandes lignes du budget et également de quelques regrets au niveau de récentes incivilités.

L'année 2012 s'annonce une nouvelle fois riche en manifestations au cours desquelles nous aurons le plaisir de vous rencontrer.

L'équipe municipale



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'information du conseil municipal – sept 2012, n° 12



Voilà une photo originale : la mairie au milieu d'un champ fleuri..... que chacun d'entre nous peut admirer et qui permet aux enfants de composer des bouquets très colorés. Il fait également le bonheur des abeilles et des papillons ! Il était de bon augure, en attendant la réalisation du projet de construction de logements, d'agrémenter cet espace qui met en valeur de façon inespérée les abords de la Mairie.

Cet été, la météo capricieuse (orages brefs, pluies abondantes) a nécessité des prises de décisions rapides et, en parallèle, l'instruction des dossiers déposés (voirie, Internet) a suivi son cours.

Nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances et nous souhaitons à tous une bonne rentrée.

L'équipe municipale



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr



Sommaire

Vœux du Maire.....	1 à 4
Le nouveau site internet de la commune est opérationnel.....	5
Police rurale.....	6
Le mot de la gendarmerie.....	7 à 9
Budget communal 2012.....	10 à 11
Travaux dans la commune.....	12 à 13
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle.....	14 à 15
L'atelier informatique.....	16
La Mission Locale.....	16
Informations pratiques.....	16 à 18
Le regroupement pédagogique de Plachy-Buyon/Prouzel.....	19 à 24
Les jeunes et la collectivité.....	25
Au royaume du livre, la bibliothèque.....	25
Ils nous ont quittés.....	26
Le repas des aînés.....	27
Le marché de printemps.....	28
Le parcours du cœur.....	29
La fête au village.....	29
Les 150 ans de l'église du village.....	30 à 31
Les rencontres culturelles.....	32 à 34
L'ALSH de Plachy-Buyon.....	35 à 37
Le repas républicain : vendredi 13 juillet 2012.....	37
29 ^{ème} édition de l'Ecce Homo : le rendez-vous des passionnés.....	38
Hugo Gallet, 15 ans, passionné de hockey sur glace et déjà un beau palmarès !.....	39
Noël au village.....	40 à 41
Le Téléthon du Val de Selle.....	41
L'Association des Parents d'Elèves du RPI.....	42
La Fraternelle, orchestre d'harmonie et école de musique de Conty.....	43
L'association pour le don du sang bénévole de Plachy et environs.....	44
L'amicale des aînés.....	45
L'Union Nationale des Combattants.....	46 à 48
La société de chasse de Plachy-Buyon.....	48
L'association de pêche "l'eau vive".....	49
L'association sportive Prouzel-Plachy.....	50
Tennis Club de la Coulée Verte.....	51 à 52
Le club de gymnastique volontaire.....	52 à 53
Le BBCC : actuellement au cœur de la 4 ^{ème} saison sportive.....	53 à 54
L'association Team Dream Carp CFP.....	55
Lorga Théâtre.....	56
Le Baby Gym.....	56 à 57
Le Dixieland Combo - Orchestre de Jazz New-Orléans.....	57
Un temps pour soi I Le yoga.....	58
Esperanto 80.....	59
Liste des associations de Plachy-Buyon.....	60
Etat civil.....	61
Agenda des manifestations.....	62 à 63

Vœux du Maire

Chers Administrés, chers Amis,

C'est toujours un plaisir renouvelé que d'accueillir les habitants qui ont répondu à l'invitation du conseil municipal. L'occasion pour nous tous de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : vœux de santé, de paix et de tranquillité dans une époque troublée par des événements dans le monde et même maintenant dans nos villages où nous ne nous sentons pas toujours en sécurité. Dernièrement, huit habitations ont encore été visitées, ce n'est pas propre à Plachy-Buyon, toutes les communes avoisinantes sont concernées par ces problèmes.

Soyons vigilants et n'ayons pas peur de signaler tout mouvement anormal. La gendarmerie a pris en compte ces états de fait. L'année dernière, je tenais déjà les mêmes propos.

Sur le plan du personnel communal, je vous annonçais également l'arrivée d'un nouvel employé aux espaces verts. Florian Dubois a vite pris ses marques et il est maintenant habitant de Plachy-Buyon. L'équipe a aussi été renforcée par un agent occasionnel, recruté par l'intermédiaire de l'association d'aide à l'insertion « service des 6 cantons », pendant une durée de six mois, de mai à octobre.

Les grands espaces ont été entretenus par l'entreprise B.F. Services, Frédéric Bellard, pour un entretien régulier. La pluie, le vent, le temps doux ont prolongé l'entretien des pelouses.

Pendant la période des congés, notre garde-champêtre a pris en charge l'arrosage des fleurs.

Merci au personnel communal qui fait le maximum et à Cédric Pouvreau, notre secrétaire qui assure depuis plusieurs mois le secrétariat de mairie, Sylvie Domingues étant absente pour raisons de santé.

Merci à François Seené, qui pendant son service civique, a retracé l'ensemble des chemins ruraux, effectué le plan du cimetière et développé le site Internet. Denis Dufrenne et Cédric Pouvreau sont chargés de sa mise à jour. A ce jour, le site indique + de 2000 visites.



Vous connaissez tous mon attachement à la communication, c'est pourquoi dès 1983, nous avons décidé, avec l'équipe municipale en place, la rédaction d'un bulletin d'information, semestriel dans un premier temps, puis annuel.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à leur conception : équipe municipale, personnel communal, enseignants, présidents d'associations, habitants de Plachy-Buyon, et vous avez été nombreux.

J'ai souhaité offrir à la commune, la reliure de ces 38 bulletins : 3 tomes en 2 exemplaires, sont à votre disposition en Mairie.

Vous pourrez constater l'évolution des différents « Lien » : photos en noir et blanc, dessins, poésies, mise en valeur d'habitants, hommages, travaux importants, état civil...

Les derniers « Lien » ont un nouveau look, beaucoup plus de photos et une mise en page digne de professionnels ! dont je suis fière.

Merci à Chantal Bachelay et Emmanuel Maître pour cet investissement important, sans oublier Christiane Herbet, coordinatrice de cette commission à laquelle participent Martine Fauquemberg, Marie-Françoise Feller, Jean-Pierre De Saint-Acheul et Jean-René Flamant.

En 2012, lors de l'élaboration du budget, le conseil municipal avait privilégié l'aménagement des trottoirs dans le village.

C'est chose faite, vous avez tous pu le constater : Route de Conty, les trottoirs ont été refaits, l'arrêt de bus modifié donne satisfaction, les noues pour les écoulements des eaux de la résidence « la clé des champs » et du chemin du « Bosquet de Camont » ont été creusées.

Rue du capitaine Hémir Mézan, le trottoir, côté pharmacie, a également été élargi pour faciliter le passage des piétons.

Avec ces nouveaux aménagements, nous espérons avoir pu maîtriser les infiltrations d'eaux, suite aux orages.

L'enrobé du terrain de tennis a été rénové en partenariat avec le club de tennis.

Vous avez pu constater également une nouvelle signalisation des bâtiments communaux et des commerces.

Vous trouverez le détail de tous ces travaux dans "Le Lien" en cours de rédaction.

Deux points lumineux, prévus rue des clabaudois, seront installés prochainement et une bonne nouvelle de dernière minute : depuis ce lundi 7 janvier 2013, la liaison par fibre optique entre Plachy-Buyon et Saint-Sauflieu a été réalisée par France Télécom. La qualité des liaisons Internet est devenue confortable. Nous pouvons dire un



Madame Delle Ville présente l'association gymnastique





grand merci à M. Daniel Dubois, Sénateur, qui a appuyé ce dossier.

Un grand merci également à Lionel Normand, mon adjoint, qui a assuré la bonne réalisation de tous ces travaux, en collaboration avec la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Sachez que nous avons tous à cœur de la bonne gestion de la Commune dans l'intérêt de la collectivité.

Sur le plan des constructions d'habitations, suite à un recours devant le Tribunal Administratif, la délibération du 6 mai 2010 approuvant le PLU a été annulée, par suite du classement de la zone du Hameau de Buyon en zone à vocation agricole. Cet arrêt met un frein à son application.

Toutefois, le PLU tel qu'il a été voté continue à s'appliquer, à l'exception du hameau de Buyon qui doit donc rester soumis aux règles du POS, dans l'attente des conclusions d'une procédure de révision du PLU sur l'ensemble du territoire de la commune.

Celle-ci devra être en conformité avec le SCOT, pour tenir compte des décisions prises par le Grenelle de l'environnement et applicables en 2013.

Cette prochaine dépense sera à prendre en considération dans le prochain budget.

Suite à la révision simplifiée du POS, pour la construction de la salle omnisports, le lotissement, route de Bacouël est en cours : quatre logements locatifs et trois en accession à la propriété sont prévus. Le premier permis de construire a été déposé.

Quant à la propriété Macaigne, place du Petit Plachy, les bâtiments ont été rasés et un projet de logements locatifs est à l'étude par le propriétaire.

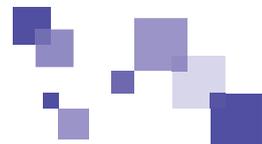
Les études concernant la station d'épuration sont toujours en cours, ce dossier est suivi de très près par mon adjoint, Jean Paul Vorbeck, qui met sa compétence professionnelle au service de la commune. Je lui adresse mes remerciements.

Vous serez informés de l'avancée de ce projet au moment opportun, sachant que celui-ci est fortement conditionné par le financement de l'Agence de l'Eau.

Côté culturel, l'année 2012 a été riche, une nouvelle fois, en événements : concerts à l'église, à l'espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque, exposition de peintures, journée consacrée aux 150 ans de la construction de l'église, le 21 octobre 2012.

Merci à Jean-René Flamant d'avoir pris en charge le bon déroulement de l'ensemble de ces manifestations.

Un événement imprévu auquel il faudra pallier : une partie de la voûte dans le chœur, côté gauche s'est



effondré, une chance que l'église était vide à ce moment-là. Nous devons étudier les causes et procéder à sa réparation.

Merci à tous ceux qui participent à ces bons moments culturels riches en rencontres et de grande convivialité.

Un grand merci aux acteurs de la vie locale, les enseignants, les présidents des associations et leur bureau et un merci spécial à mes collègues du conseil municipal qui assurent avec sérieux, disponibilité et compétence, chacun dans son domaine, leurs fonctions. Ils ne manquent jamais de représenter la commune à la Communauté de Communes du Canton, dans les instances intercommunales et départementales.

Pour 2013, les projets seront examinés lors du prochain budget, sachant que la révision du PLU aura à nouveau un impact sur les finances de la commune. Ces projets seront conditionnés aussi par les différentes enveloppes budgétaires qui nous seront allouées.

A ce jour, les engagements pris au début du mandat ont été en très grande partie réalisés.

Ce soir, ces vœux se sont déroulés entre nous. Etaient retenus par d'autres cérémonies de vœux :

M. Gest, Député

M. Loric, Conseiller Général

M. Bleyaert, Président de la Communauté de Communes

L'adjudant Ranson, de la gendarmerie de Saint-Sauflieu.

M. Lagny, chef de corps du Centre de 1^{ère} intervention des pompiers de Saint-Sauflieu

Jean-Marie Poitout et Samuël Leyronnas prêtres de la Paroisse.

Que 2013 soit une belle année pour vous tous !

Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux et vous invite à partager la galette des rois.

Anny Flintham-Wallet

Comme je vous l'annonçais dans le discours de la cérémonie des vœux, j'ai tenu à faire relier l'ensemble des trente huit bulletins municipaux de Plachy-Buyon, nommés « Le Lien », par un relieur, M. Deremaux, implanté à Amiens, et sur les conseils de M^{me} Elisabeth Fernandez.

Un travail remarquable !

Ces « Lien », regroupés en trois tomes, représentent la mémoire de Plachy-Buyon de 1983 à 2011. Vous êtes invités à venir les découvrir, en mairie.



De gauche à droite : E. Joron, J.-P. De Saint Acheul, J.-R. Flamant, D. Dufrenne, M. Fauquembergue, M.-F. Feller, A. Flintham-Wallet, E. Maitre, C. Bachelay, J.-P. Vorbeck, C. Pouvreau, L. Normand, C. Herbert et F. Dubois



Le nouveau site internet de la commune est opérationnel



www.plachy-buyon.fr

Doté d'une interface moderne et pratique, il a pour but d'offrir une plateforme d'information communale numérique et interactive, de mettre en contact les administrés et les services municipaux, de répondre aux questions pratiques, rapidement, de chez soi, au travail ou en vacances, sans avoir forcément besoin de se déplacer en mairie.

Plusieurs rubriques sont disponibles en page d'accueil.

En voici le détail :

- **Rubrique "Infos"** : elle contient toutes les informations récentes concernant le village, un accès direct aux dernières publications, les fêtes et manifestations à venir, les événements, les travaux (coupures d'électricité ou d'eau...).
- **"Municipalité"** : elle vous présente l'équipe communale, les diverses commissions municipales et les élus qui les composent.
- **"Démarches administratives"** : elle vous permet, comme son nom l'indique, de procéder aux démarches en ligne et de télécharger des formulaires. Lorsque cela est impossible pour des raisons techniques (prise d'empreintes par exemple) vous pouvez connaître les formalités et les pièces à fournir pour les démarches nécessitant un passage en mairie.
- **"Police municipale"** : cette rubrique regroupe la réglementation dans différents domaines municipaux tel que les feux, le bruit, la pêche ou la chasse. Un registre des départs en fourrière, un registre des objets trouvés ainsi qu'un registre des concessions abandonnées au cimetière communal sont présents et gérés en temps réel.
- **"Village"** : cette rubrique contient une présentation du village, des associations, des commerces et services présents dans la commune, ainsi que les salles communales et leurs conditions de location. S'y trouvent également l'historique des manifestations

communales et leurs galeries photos, des informations pratiques telles que les horaires d'ouverture de la poste ou de la déchèterie par exemple.

- **"Publications"** : contient les comptes-rendus du conseil municipal et les arrêtés municipaux, l'ordre du jour et la date du prochain conseil, les anciens supports d'information téléchargeables librement tels que « Le lien » ou « Plachy-Buyon-infos ».
- Enfin, la rubrique **"Contact"** permet de joindre la mairie directement à partir du site.

Ce nouvel outil se veut évolutif et permet aux associations de publier des billets d'information, des photos ou des formulaires d'inscription. Une newsletter, des sondages, des concours internet pourront être mis en place directement sur le site (photos, dessins, poèmes...).

Ce site est résolument communautaire et coopératif, et toute suggestion d'amélioration de l'interface pratique, de nouvel onglet, de nouvelle rubrique, est la bienvenue.

A l'heure actuelle, + de 2000 visites ont été effectuées sur le site, un début prometteur...

Denis Dufrenne
Garde champêtre territorial
Nouveau numéro : 06 15 75 25 58
gct.plachy@orange.fr

Nous remercions Jean-Michel Salon, alors conseiller municipal, qui a créé en 2001 le premier site internet de la commune. Pendant de nombreuses années, Jean-Michel a continué régulièrement à mettre à jour le site. Tous les membres du conseil municipal lui en sont grés. Merci Jean-Michel.



Police rurale



Procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière communal

Dans un souci de préservation de la sécurité, de la salubrité et de la décence du cimetière, une procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière communal est engagée.

En effet, certaines concessions, et surtout les monuments qui les surplombent, apparaissent dangereux pour les autres concessions ou pour le public visitant le cimetière. De plus cette situation n'est plus satisfaisante quant au respect dû aux défunts, certaines concessions abandonnées laissant apparaître les ossements présents dans les caveaux.

Une visite de constatation des concessions concernées a eu lieu au cimetière communal. Les tombes abandonnées ont été marquées par des panneaux dans l'enceinte du cimetière, et les descendants ou ayants droit connus des propriétaires des concessions seront avisés rapidement de l'état de la concession de leurs aïeux.

Néanmoins, de nombreuses concessions datent de plus d'un siècle, la plupart d'entre elles ne sont plus identifiables matériellement, d'autres n'ont plus de propriétaires connus.



Un appel est lancé à toutes les personnes capables de restituer une part de la mémoire du village en fournissant des informations, même sur la base de souvenirs « lointains », permettant d'identifier des concessions abandonnées afin d'éviter une reprise du terrain par la commune et de permettre de situer des défunts en cas de recherche menée par des familles.

Cette liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté est tenue et consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



Le stationnement sur les trottoirs

De nombreuses doléances ont été transmises en mairie cette année concernant des stationnements gênants sur les trottoirs de la commune et il convient de rappeler que, conformément au code de la route en son article R 471-10 :

« 1°/ Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

2°/ Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ».

L'amende de base encourue pour cette infraction est de 35 euros.

Veillez à garer votre véhicule dans le cadre de la Loi.

Denis Dufrenne
Garde champêtre territorial
Nouveau numéro : 06 15 75 25 58
gct.plachy@orange.fr

Le mot de la gendarmerie



BRIGADE DE GENDARMERIE DE ST SAUFLIEU

80 route Nationale - 80160 SAINT SAUFLIEU

Tél : 03.22.42.40.17



L'ACCUEIL DU PUBLIC



Avec l'arrivée de nouveaux résidents dans la commune de Plachy-Buyon, il apparaît opportun de rappeler le fonctionnement de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Sauflieu.

En effet depuis l'année 2003, la brigade de Saint-Sauflieu travaille en Communauté de Brigades, avec les Gendarmeries de Conty et de Poix-de-Picardie. Cette restructuration permettant d'avoir plus de personnels, et donc une présence plus significative des militaires sur le terrain, a généré de nouveaux impératifs de

service ne permettant plus d'assurer un accueil physique et permanent du public sept jours sur sept au sein de l'unité.

Afin de maintenir un lien avec les habitants, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Somme a décidé de mettre oeuvre des horaires fixes d'accueil du public au sein des brigade dites de proximité, dont fait partie la Gendarmerie de Saint-Sauflieu.

En conséquence l'accueil du public à la Gendarmerie de Saint-Sauflieu sera désormais assuré :
Les mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 18 heures

Mentionnons que la Brigade de Conty assure l'accueil du public les lundi, mercredi et vendredi de 14 heures à 18 heures et que la Brigade de Poix-de-Picardie assure l'accueil du lundi au samedi de 08 heures à 12 heures, de 14 heures à 19 heures, le dimanche et jour férié de 09 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

En dehors de ces heures d'ouverture, vous aurez toujours un interlocuteur,

- soit en faisant le numéro de la Brigade de Saint-Sauflieu,
- soit le 17, de jour comme de nuit. En effet lorsque la Brigade de Saint-Sauflieu est fermée, les personnels sont sur le terrain et le téléphone est dévié vers la Brigade de Poix-de-Picardie,
- ou alors vers un centre d'appel de la Gendarmerie à Amiens.

L'année 2012, qui s'achève, a été marquée par l'élection présidentielle. Cette élection a été suivie avec intérêt par les Français, de manière générale. Cette élection, de par son engouement, a vu se multiplier les demandes de procurations de votes.

VOTE PAR PROCURATION

Principe

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

La personne choisie pour voter est désignée librement, mais doit toutefois respecter certaines conditions.

La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Choix du mandataire : la personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

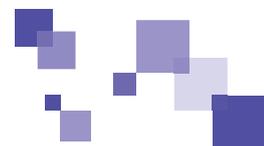
Inscription dans la même commune

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement.

Nombre limité de procurations

Le jour du scrutin, le mandataire qui vote en France peut détenir une seule procuration établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.





Il peut recevoir 3 procurations s'il participe au scrutin dans un centre de vote ouvert à l'étranger.

Motif de l'absence

Le mandant indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire.

Il n'a pas à apporter de justificatif supplémentaire. Il peut s'agir de l'un des motifs suivants:

- vacances,
- obligations professionnelles ou formation l'empêchant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin,
- état de santé, handicap, ou assistance à une personne malade ou infirme,
- inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence.

Établissement de la procuration.

Où faire la démarche ?

En France, le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

À l'étranger, il doit se présenter au consulat ou à l'ambassade.

Démarche personnelle

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Coût : gratuit

Pièces à fournir

Le mandant doit fournir un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Lors de l'établissement de la procuration, le mandant remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. Juridiquement, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Durée de validité

La procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procu-

ration concerne le premier tour, le second tour ou les 2 tours. Il est possible de choisir le même mandataire pour les deux tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

Pour une durée limitée

La procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote. La durée maximum dépend du lieu de résidence du mandant.

Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuration pour une durée plus courte (3 mois ou 6 mois par exemple).

Résiliation

Vous pouvez résilier votre procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

Déroulement du vote

Le mandataire ne reçoit aucun document.

C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote **du mandant**, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

L'année 2012 a également vu le départ, le 1er mai, de l'Adjudant Christophe Malarme, Commandant de Brigade de Saint-Sauflieu, depuis le 1er septembre 2008 ; ce dernier a été muté au Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie à Amiens.

Il a été remplacé par L'Adjudant Jérôme Ranson, nouvellement promu, et arrivé en tant que Gendarme à la Brigade de Saint-Sauflieu, le 16 avril 2007.

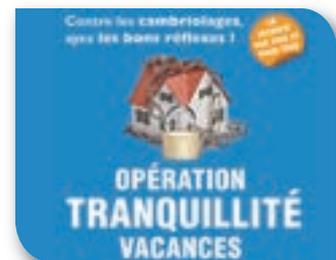
TRANQUILLITE VACANCES I

Prévention des Cambriolages.

Connaissez vous l'opération tranquillité vacances ?

C'est un service gratuit qui vous permet de bénéficier de la surveillance de votre habitation, pas seulement pendant les vacances estivales ou autres période de vacances, mais toute l'année. En effet certaines personnes partent en vacances en dehors de ces périodes (retraités, couple sans enfants ou autres).

Pour cela il suffit de vous rendre au poste de Police ou à la caserne de Gendarmerie dont vous dépendez, ou d'envoyer un courrier mentionnant vos dates absences, un numéro de téléphone, la personne s'occupant de votre habitation et autres renseignements à fournir en nous contactant par téléphone.



Des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, à des heures différentes.

Quelques conseils avant de partir.

Verrouillez portes et fenêtres - Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent - Mettez en lieu sûr (à la banque par exemple) bijoux, argenterie et objets de valeur - Laissez une apparence habituelle à votre domicile, par l'utilisation, par exemple, de minuteur programmant l'allumage des lumières, et par la fermeture et l'ouverture des volets par une personne digne de confiance et faire relever votre courrier - Laissez à un voisin ou à la famille un numéro de téléphone en cas de problème (cambriolage, dégât des eaux, panne électrique, etc.).

Vous pouvez également consulter le site suivant :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/votre_sécurité/votre-domicile/contre-cambriolage-bons-reflexes/view

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705 - Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

SUR LA ROUTE DES VACANCES

Avant votre départ :

- Vérifiez l'état général de votre véhicule, éventuellement de votre caravane (éclairage, niveaux d'huile, eau, lave glace, pression des pneus, arrimage correct des bagages),
- Portez votre ceinture de sécurité et respectez les limitations de vitesse,
- Lors de longs trajets accordez vous une pause toutes les deux heures (Ce sont les vacances !).

Mieux vaut arriver un peu plus tard, que pas arriver du tout !

LES ESCROQUERIES. CONTACTS UTILES

- INFO ESCROQUERIE : TPH n°08 11 02 02 17 (coût d'un appel local)
 - * Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroquerie : www.internet-signalement.gouv.fr
- Escroquerie sur Internet : Transactions virtuelles, pertes bien réelles
 - * Si je vends ou achète un bien très onéreux, j'organise une rencontre avant la transaction
 - * Si je vends un bien, j'attends d'avoir reçu matériellement l'argent avant de livrer.
- Fausse qualité : l'escroc était bien caché
 - * Avant de payer quoi que ce soit, je contacte le service concerné pour me renseigner.

- * Je vérifie toujours la qualité déclarée de mon interlocuteur.
- L'escroquerie aux billets noircis
 - * Billets tachés, maculés --> Je dois me méfier.
 - * L'appât du gain ne doit pas me détourner du bon sens.
- « Phishing » : Un mail ça peut faire très mal
 - * Je ne réponds jamais à un courriel qui me demande de transmettre mes coordonnées bancaires, je sais que ma banque ou tout autre institution de confiance ne me les demandera jamais par courriel.
 - * En cas de doute j'appelle directement ma banque.
- Une fausse épargne qui vous ruine
 - * Je sais que les trop bonnes affaires n'existent pas.
 - * Je ne confie pas d'argent à un inconnu.
- L'escroquerie à la fausse loterie
 - * Je ne réponds jamais à ce type de proposition.
 - * Si je n'ai pas joué, j'ai peu de chance de perdre.
- L'escroquerie à l'héritage
 - * Je n'envoie pas d'argent à un inconnu, via un service de transfert d'argent ou par virement bancaire.
 - * Je ne réponds jamais à ce type de proposition.
- Sur internet
 - * Je réalise mes achats uniquement sur les sites de confiance signalés par le logo suivant et dont l'adresse commence au moment de la transaction par « https ».
 - * J'évite le piratage de ma carte bancaire en protégeant mon ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour.
- Les automates (distributeurs de billets)
 - * Je compose discrètement mon code et masque le clavier avec ma main.
 - * Je ne me laisse pas distraire par des inconnus qui proposent leur « aide »; il s'agit souvent d'escrocs qui cherchent à subtiliser ma carte et à récupérer mon code secret.
- En magasins
 - * Je ne quitte jamais ma carte des yeux, je ne la confie à personne.
 - * Je ne conserve pas mon code secret au même endroit que la carte.

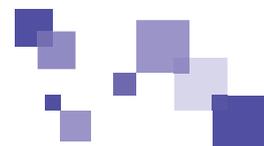


Adjudant Jérôme Ranson
Cdt la Brigade de Proximité de
Saint-Sauflieu



BRIGADE DE PROXIMITE DE SAINT-SAUFLIEU
L'adjudant Jérôme RANSON commandant la Brigade de Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU,
son adjoint et l'ensemble des militaires de l'unité
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013





Budget communal 2012

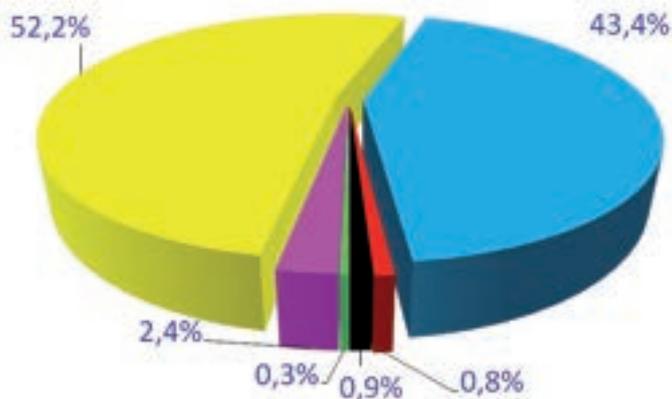
FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Atténuation de charges (Remboursements maladie, CAE...)	1 615 €
Produits des services (Remboursements énergie pour mise à disposition des bâtiments communaux à la Com de com, PVR...)	11 552 €
Impôts et taxes (Contributions directes et taxes locales, redevance pylones...)	251 086 €
Dotations et participations (DGF, subventions collectivités locales, Fond national de taxe professionnelle...)	209 072 €
Autres produits de gestion courante (Locations salle communale...)	3 852 €
Produits exceptionnels	4 248 €
TOTAL	481 425 €

DÉPENSES	
Charges à caractère général (dépenses d'électricité, télécommunication, petits équipements, fournitures administratives, entretien de bâtiments et terrains, fêtes et cérémonies...)	92 831 €
Charges de personnel communal (payes, charges sociales, côtisations...)	158 104 €
Atténuation de produits (Reversement sur FNGIR)	35 904 €
Autres charges de gestion courantes (Service incendie départemental, indemnités élus, versements aux organismes de regroupement, CCAS, subventions aux associations...)	72 707 €
Charges financières (Intérêts d'emprunt...)	5 631 €
TOTAL	365 177 €

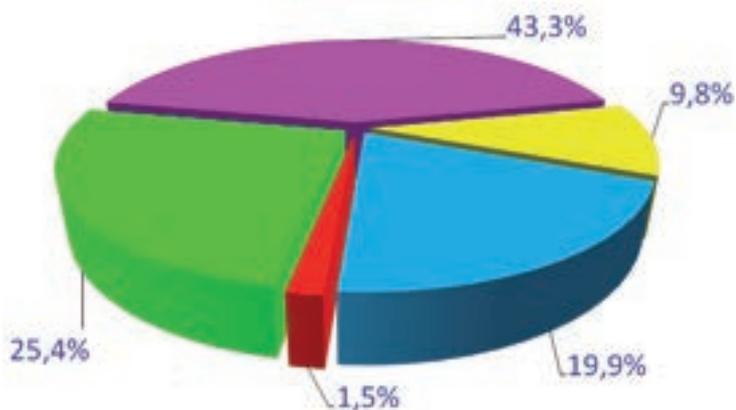
Excédent de fonctionnement 116 248 €

RECETTES



- Atténuation de charges
- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

DEPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courantes
- Charges financières





INVESTISSEMENT



RECETTES

Fond de Compensation de la TVA	11 761 €
Taxe Locale d'Equipement	11 772 €
Subventions (Conseil Général et Tennis club pour travaux de régénération terrain de tennis)	6 755 €
Excédent de fonctionnement 2011	68 876 €
TOTAL	99 164 €

Déficit d'investissement -6 298 €

DÉPENSES

Aménagement 1 rue du Cdt André Dodart	2 990 €
Régénération terrain de tennis	9 981 €
Travaux électricité/chauffage école et salle polyvalente	7 854 €
Panneaux signalétiques commerces et bâtiments communaux	2 722 €
Enfouissement équipement France Télécom	1 127 €
Travaux de voirie	23 159 €
Solde éclairage public lotissements	25 316 €
Solde ateliers municipaux	1 197 €
Remboursement d'emprunt	31 116 €
TOTAL	105 462 €

SUBVENTIONS

SUBVENTIONS VERSÉES EN 2012

Amicale des aînés	120 €
Association de pêche	120 €
Association des chasseurs	120 €
Association des donneurs de sang	120 €
Association des parents d'élèves de Plachy-Buyon	120 €
Basket Club du Contynois	120 €
Club gymnastique	120 €
Club Tennis "La Coulée Verte"	300 €
Les petits Mozart	300 €
Union Nationale des Anciens Combattants	120 €
Fédération des œuvres laïques	30 €
ADAPEI (les papillons blancs)	400 €
Fondation du patrimoine	50 €
La Fraternelle	300 €
La prévention routière	20 €
Le Souvenir Français	50 €
Les restaurants du Cœur	300 €

TAUX DES TAXES LOCALES

	2011	2012	Variation
Taxe d'habitation	10,79%	10,89%	1%
Taxe foncière bâti	13,76%	13,76%	0%
Taxe foncière non bâti	21,78%	21,78%	0%
CFE*	11,73%	11,73%	0%

* Ancienne taxe professionnelle

Depuis la loi de finances 2011, pour le calcul des taux d'impôts locaux, la part départementale est incluse dans la part communale.

L'administration fiscale ne communique maintenant que sur un taux unique (commune + département)



Travaux dans la commune



Dans le cadre des travaux budgétisés, la commune a réalisé en 2012 :

- l'aménagement des bordures et trottoirs route de Conty côté impair,
- la réfection du court de tennis,
- l'aménagement temporaire du terrain face à la mairie,
- divers travaux d'électricité et de chauffage,
- la mise en place de panneaux indicateurs des bâtiments communaux et des services commerciaux,
- le curage des canalisations d'eaux pluviales.

Les travaux d'aménagement des trottoirs route de Conty, côté impair, entre la rue E.P.Wallet et la rue de l'Eglise ont été réalisés par l'entreprise STPA dans le cadre d'un marché global souscrit par la Communauté de Communes du Canton de Conty. Outre les bordures de trottoirs et le revêtement en enrobé, un emplacement pour l'arrêt des cars de la ligne sens Amiens-Conty a été créé en amont pour assurer la sécurité des voyageurs empruntant cette ligne. Un aménagement paysager (massif floral) est en cours devant le débit de boissons-tabac, ce qui renforcera la qualité de l'accueil à la hauteur du rond-point, réduira la surface goudronnée, et devrait réduire la vitesse compte tenu de la réduction de la largeur de la chaussée.



La part communale pour cette réalisation s'élève à 17.423,21 euros. Il est donc utile d'attirer l'attention des riverains et utilisateurs sur la nécessité de ne pas stationner sur les trottoirs pour la sécurité des piétons d'une

part et en éviter la dégradation rapide d'autre part. Lorsque cela est possible sans gêner la circulation et dans le respect du code de la route les véhicules doivent stationner sur la chaussée ou être garés sur le domaine privé.



La réfection de la surface du court de tennis communal situé au Petit-Plachy a coûté la somme de 9.981,24 euros. Le club de tennis de la Coulée Verte a participé au financement à hauteur de 3.755,49 euros.

En attendant la réalisation du projet de construction de logements locatifs face à la mairie il était nécessaire d'agrémenter les lieux pour valoriser le site et empêcher la prolifération des herbes folles. Le montant de l'aménagement de ce terrain (remblai, achat de graines...) s'élève à la somme de 2.990 euros.

Le budget communal a supporté une part de la mise aux normes de l'installation électrique de l'école qui s'élève à 2.328,16 euros. Compte tenu des difficultés rencontrées l'hiver dernier pour le chauffage de la salle polyvalente mise à disposition des enfants fréquentant les activités périscolaires

la Communauté de Communes du Canton de Conty a fait procéder à la révision des installations électriques et au changement des radiateurs. La part communale s'est élevée à 5.736,59 euros.

La signalisation des bâtiments communaux et des services commerciaux a été réalisée au cours du troisième trimestre 2012 par les employés communaux. Le coût total de cette signalisation s'élève à 2.721,59 euros. Installée aux endroits adaptés, elle devrait faciliter l'information des livreurs et des automobilistes de passage. Il est toujours possible d'ajouter d'autres panneaux supplémentaires en fonction des nécessités.



Pour une partie de ces dépenses une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Général de la Somme.

En avril dernier, compte tenu du coût important du remplacement de la grosse tondeuse à gazon estimé à plus de 20.000 euros, le conseil municipal, après appel d'offres, a signé un contrat d'entretien des grands espaces avec l'entreprise BF services de Plachy-Buyon. La place du Petit-Plachy, les accotements de la route de Conty, les résidences « Clé des Champs » et « l'Orée », le cimetière et l'aire de pique-nique de Buyon lui ont été confié. La qualité du travail réalisé et le soin apporté sont à souligner.



Les 12 et 17 juillet 2012, pour remédier aux différents débordements à la suite des fortes précipitations des semaines précédentes, le curage des canalisations d'évacuation des eaux pluviales a été effectué par l'entreprise SPEE de Conty, route de Conty, rue du Capitaine Hémir Mézan, rue des Clabaudois et rue de la Fontaine. pour un coût total de 1.644 euros, entièrement supporté par le budget communal.

Dans le cadre de son action afin d'éviter les ruptures des installations aériennes d'alimentation en électricité, Electricité de France a procédé à l'enfouissement du réseau alimentant les habitations route de Beauvais ainsi que celles du hameau de Buyon, supprimant de ce fait la ligne haute tension entre Buyon et le CD 8. La ligne a été enterrée en bordure du chemin du marais de Buyon, avec pose d'un transformateur au fond de la voie en impasse parallèle à la route de Beauvais, et sur l'accotement du chemin vicinal conduisant à Hébécourt. La totalité des frais est supportée par Electricité de France et les raccordements ont eu lieu mi-décembre 2012.



Le marquage des emplacements de stationnement rue du commandant André Dodart, rue de la Fontaine, rue du capitaine Hémir Mézan ainsi que toute la signalisation horizontale du CD 162 a été une nouvelle fois réalisé par l'agence routière du Conseil Général suite à la réfection de cette voie. Ils sont intégralement supportés par le département.

Conformément aux prévisions annoncées, la commune a signé mi-décembre 2012 une convention avec le syndicat de la rivière Selle et de ses affluents pour l'aménagement du bord de la rivière sur une distance de 400 mètres entre la rue du

Commandant André Dodart et le moulin du Marotin, rive gauche. Les travaux devraient être réalisés en début 2013 et leur coût entièrement supporté par le syndicat.

Depuis novembre 2011 un câble de fibre optique est enterré en bordure de chaussée entre Saint-Saulfieu et l'armoire Internet de la rue des Clabaudois à Plachy-Buyon. L'agence Somme Numérique, émanation du Conseil Général, chargée de la mise en oeuvre du très haut débit internet dans le département devait assurer le raccordement au cours du premier trimestre 2012. Devant les attermoiements successifs les travaux de génie civil nécessaires ont enfin été réalisés courant octobre 2012 suite aux demandes incessantes formulées par la municipalité et à l'intervention écrite d'un parlementaire. Pour des raisons techniques avancées par France Télécom le raccordement effectif à la fibre optique n'a pu avoir lieu que le 7 janvier 2013. Les utilisateurs peuvent dorénavant mesurer l'amélioration de la qualité du service rendu par les différents fournisseurs d'accès à internet.

Lionel Normand
Adjoint au maire

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle

Comme vous avez pu le lire dans le précédent bulletin municipal "Le Lien", le projet d'assainissement, qui nous le rappelons rassemblent les communes de Plachy-Buyon, Prouzel et Bacouël-sur-Selle dans le cadre du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle (SIAVS), vit, depuis l'acquisition du site prévu pour recevoir la future station d'épuration, un certain nombre d'évènements sur le plan de l'élaboration technique du projet, qui, en 2012, laisse à penser un démarrage des travaux dans les 24 mois qui vont suivre.

Il est important de rappeler le contexte de ce projet.

La commune de Plachy-Buyon est équipée pour partie (environ 150 habitations sur les 400 que compte la commune) d'un assainissement collectif raccordé à la station d'épuration communale en bordure de Selle, proche du moulin. Cette station d'épuration, après plus de 30 ans d'activité, risque de connaître dans un futur proche des coûts d'entretien et de respect de la réglementation en vigueur plus élevés ce qui occasionnerait, à terme, un impact fort sur le prix de l'eau.

A ceci il faut ajouter les contraintes que peuvent subir les usagers disposant d'un assainissement individuel, dans le cadre d'achat ou vente d'une maison, ainsi que les obligations qui découleront dans le futur suite aux contrôles exigés dans le cadre de l'arrêté du 7 mars 2012, modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 (règlement UE n° 305/2011) et article R 111-1-1 du code de la construction et de l'habitation (sources Journal Officiel).

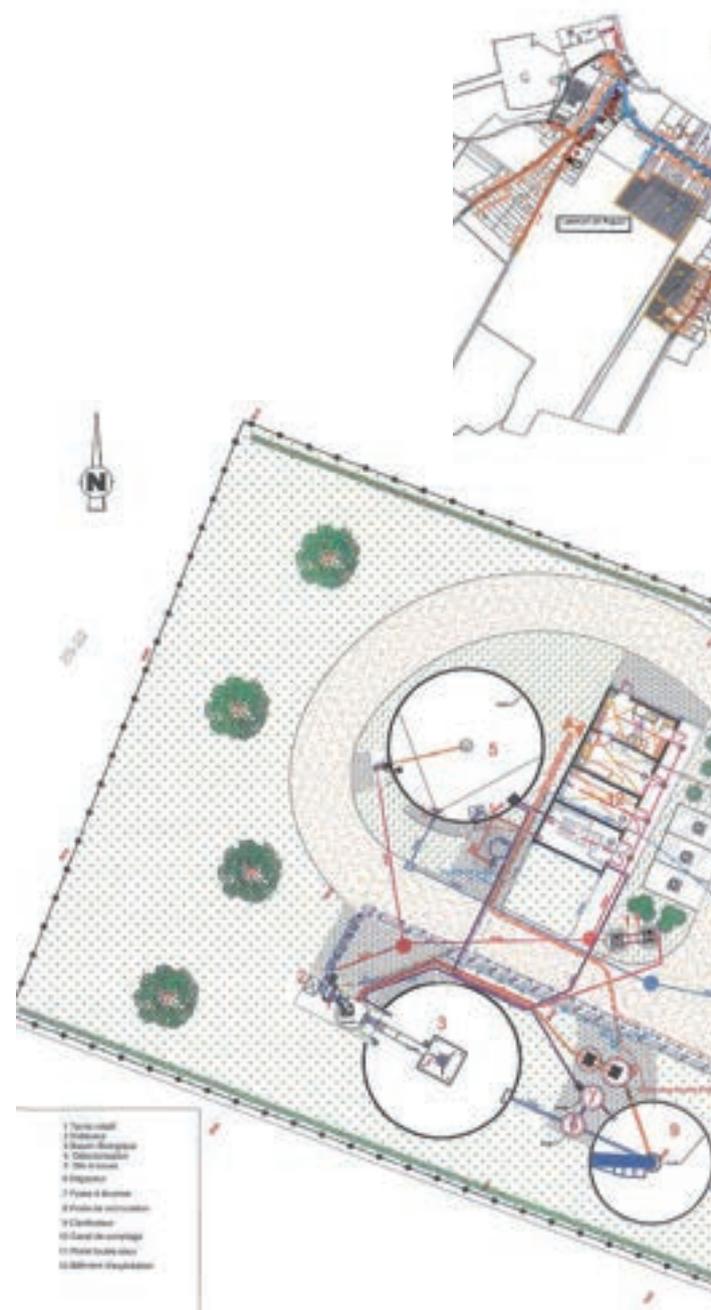
Par ces textes, l'utilisateur est tenu de détenir une installation individuelle conforme aux normes de rejets dictées par la réglementation en vigueur et peut s'exposer à des contrôles des installations d'assainissement non collectif sur domaine privé par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) (arrêté du 27 avril 2012 - application des articles L 224-8 et R 224-17 du code général des collectivités sur les installations d'assainissement non collectif mentionnées à l'article L.1331-1-1 du code la santé publique).

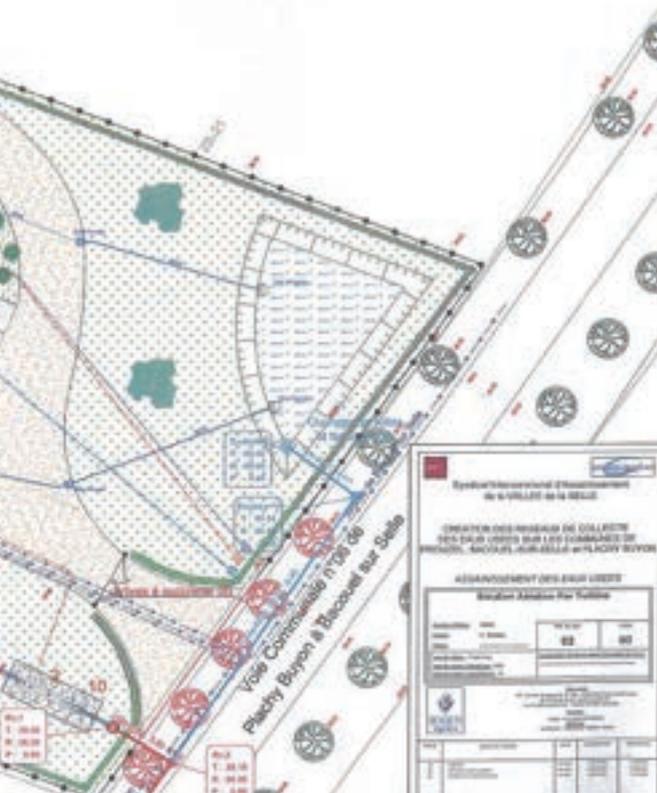
Compte tenu de ce contexte législatif qui entoure maintenant la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et individuel, il serait irresponsable pour l'avenir de nos communes de se soustraire à ce projet qui apportera à chacun l'assurance d'un système respectueux de la réglementation avec un coût maîtrisé par la collectivité, mais qui pourrait devenir exorbitant dans le futur pour les particuliers équipés d'un assainissement individuel.

L'année 2012 a vu le projet bien avancer sur le plan technique, puisque les schémas des réseaux futurs ont



Etude de sol





été définis, ainsi que les tranches d'exécution. Ceux-ci seront affinés rapidement par le cabinet G2C à réception des résultats de l'étude géotechnique transmis en ce début d'année 2013 par le prestataire retenu.

Vous avez certainement pu constater des interventions (ouverture de chaussée ou trottoirs) ces derniers jours ; elles sont à rapprocher de ces études comprenant notamment des études de sol.

Les méthodes et techniques utilisées pour réaliser l'assainissement ont été choisies. Les effluents raccordés seront de type "domestique" et le dimensionnement de la station a été réalisé sur la base d'un raccordement total à terme de 2 250 équivalents habitants pour les trois communes.

L'arrivée de refoulement des eaux usées en provenance des 3 communes se fera par entrée distincte pour chaque commune. La station devra être en mesure de traiter les débits arrivant simultanément de ces trois communes.

Le 14 décembre 2012, le maître d'oeuvre retenu a présenté au syndicat le projet d'aménagement de la future station (contraintes imposées par le syndicat, normes de rejets, intégration dans l'espace paysager et voisinage, bâtiment technique etc...). Le projet de la station d'épuration et de réseau a été exposé lors d'un comité de pilotage, il devra être finalisé en ce début d'année 2013.

La société Verdi Ingénierie sera destinataire du projet pour finaliser le dossier "loi sur l'eau" et devra suivre, par la suite, le dossier de consultation des entreprises aux alentours du mois d'avril 2013.

L'enjeu financier de ce projet pouvant avoir des conséquences sur la gestion de nos communes, le syndicat et ses représentants ne souhaitent pas engager les finances publiques tant que ce projet n'est pas financièrement avancé (coût du projet précis réseaux et station, subventions de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et des collectivités territoriales, etc.). Pour l'instant, nous n'avons pas la certitude de bénéficier de toutes les subventions dont nous sommes en droit d'espérer et nous devons, avant tout, maîtriser un prix du m³ de l'eau raisonnable et son évolution pour les années à venir.

Lorsque les garanties financières seront données au syndicat intercommunal, les différents intervenants, cabinet de conseil, cabinets techniques, architectes et entreprises auront en main un descriptif et un projet précis et adapté aux besoins de nos trois communes prêt à être mis en œuvre.

Emmanuel Maitre

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour faire garder vos bambins, vous pouvez vous adresser à la mairie qui vous donnera la liste des assistantes maternelles agréées.

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Des aides existent pour garder son autonomie dans son milieu habituel. La communauté de Communes du Canton de Conty a mis en place :

- le portage des repas à domicile,
- l'aide à domicile,
- la télé-assistance : dispositif d'alerte de proximité qui permet 24h sur 24, week-end compris, d'avertir un voisin, un médecin ou le centre de secours en cas de malaise, de chute... Le prix de la location est déterminé par le Conseil Général de la Somme (payable au semestre).

Ces services sont réservés aux personnes de plus 60 ans, handicapées ou convalescentes.

Renseignements : 03 22 41 20 20.

STATIONNEMENT ABUSIF

Un arrêté du 19 septembre 2002 stipule : « La durée maximale de stationnement continu des véhicules sur la voie publique ne peut excéder cinq jours ouvrés au même endroit. Le présent arrêté s'applique à tous les types de véhicules (véhicules légers ou lourds, remorques, caravanes, camping cars...). Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ».

NUISANCES SONORES

Pour être en conformité avec le Règlement Sanitaire Départemental de la Somme, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL BRUIT DU 20 JUIN 2005

FOURRIÈRE ANIMALE CONVENTIONNÉE

Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal
SACPA d'Amiens - Rue d'Allonville - 80080 Amiens
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

« NOS CHIENS CITOYENS »

Il n'est pas toléré que les chiens souillent les trottoirs et espaces verts communaux, conçus pour être des lieux de promenade et de loisirs. Tout maître est donc invité à respecter cette règle relevant de l'arrêté municipal du 2 décembre 2003.

LA VIE AU QUOTIDIEN

Notre village se veut calme et serein, aussi quelques règles simples et de bon sens s'imposent. Respectez la tranquillité de vos voisins.

Si vous avez l'intention d'organiser des festivités privatives, prévenez-les à l'avance en les remerciant de leur patience et demandez à vos invités toute la discrétion et le respect possibles quand ils vous quittent.

Si vous êtes témoin de troubles ou de tapage nocturne, évitez toute intervention personnelle mais prévenez la gendarmerie par téléphone si nécessaire (le 17).

RÉGLEMENTATION PERMANENTE

Préfecture de la Somme du 20 mai 1959 :

- « Feux d'artifice et pétards interdits sur la voie publique sans déclaration préalable et accord de l'autorité ».
- Loi du 6 janvier 1999 « Chiens dangereux » : à déclarer en mairie les Staffordshire terrier, Mastiff ou Boerbul, Tosa et Rottweiler.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent notre commune se fassent connaître en Mairie.

PERMANENCES

M^{me} Nathalie Boulanger,

Assistante sociale, assure une permanence à la mairie de Plachy-Buyon de 14h à 16h30 chaque 1^{er} vendredi du mois.

Des permanences sont également assurées, au Centre Médico Social de Conty, 1 rue de la Poste - Tél. 03 60 03 42 80 (résidence de la Selle) le mardi sur rendez-vous de 9h à 11h30 et le vendredi sur rendez-vous de 9h à 11h30.

M^{me} Boulanger peut aussi se déplacer à domicile. Dans ce cas, prendre rendez-vous au centre Médico Social de Conty

VOS ÉLUS

M. Alain Gest,

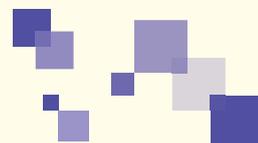
Député de la circonscription, tient une permanence chaque 1^{er} jeudi du mois à partir de 19h à la mairie de Conty.

Pour le contacter : 32 rue Jules Lardière - 80800 Corbie - Tél : 03 22 96 07 68

M. Jean-Christophe Loric,

Conseiller Général du canton

Pour le contacter : 3 place du Général de Gaulle 80160 Prouzel - Tél : 06 27 06 78 93



NUMÉROS UTILES

Communauté de Communes du Canton de Conty

M. Joseph Bleyaert
8 rue Caroline Follet - 80160 Conty
Tél : 03 22 41 20 20 - www.cccconty.com

Office du tourisme

Place du 8 mai 1945 80160 Conty
Tél : 03 22 41 08 18

Trésorerie

12 rue Basse Lombardie 80160 Conty
Tél : 03 22 41 21 68

La Poste

- 1 rue des Ecoles 80160 Conty

Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél : 03 22 41 60 20

- 28 rue du Gal Leclerc - 80160 Prouzel

Lundi : 14h30 - 17h30 - Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h15 - Samedi : 9h30 - 12h
Tél : 03 22 42 10 18

Agence Postale Communale

Mairie - 8, rue de la Fontaine - 80160 Lœuilly
Tél : 03 22 38 15 90

Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 16h30 - 18h

SAMU.....	15
Centre antipoison Lille.....	0.825.812.822
Urgences N° européen.....	112
Gendarmerie.....	17
Pompiers.....	18
Enfance maltraitée.....	119
Maltraitance personnes âgées.....	0.892.680.118
SOS Violence.....	0.810.555.500

LOCATION DE SALLE / VAISSELLE ET MATÉRIEL

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

- **Secrétariat** : Cédric Pouvreau et Sylvie Domingues
- **Le Maire**, Anny Flintham-Wallet ou les adjoints, reçoit en mairie tous les vendredis de 17h30 à 19h et sur rendez-vous. Tél : 03 22 42 74 26
- **Courriel** : mairie.plachy@wanadoo.fr
- **Site internet** : www.plachy-buyon.fr
- Concernant le périscolaire et les manifestations dans le canton, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes du Canton de Conty : www.cccconty.com
- Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal et d'autres informations figurent sur les 9 panneaux d'affichage communaux et sur le site internet.
- Une boîte aux lettres est également à votre disposition sur l'allée de la mairie.
- Vous avez besoin de renseignements concernant les plans cadastraux, le cimetière, les problèmes de voisinage, les chiens errants, l'éclairage public défaillant, la sécurité routière... contactez le garde champêtre, Denis Dufrenne au : 06 45 75 25 58. Email : gct.plachy@orange.fr

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Le ramassage des containers jaunes est effectué tous les jeudis matin des semaines impaires.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin. Un arrêté relatif aux mesures de salubrité publique a été pris en date du 10 septembre 2002, et stipule :

« Les personnes présentant leurs déchets ménagers aux services de collecte sont tenues de respecter des horaires définis ci-après :

Présentation des déchets, en vue de leur collecte, la veille de chaque ramassage à partir de 15 heures au plus tôt.

Retrait des poubelles plastiques, ou des déchets non ramassés, le jour de la collecte à 19h au plus tard ».

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LŒUILLY

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Horaire d'hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars, la déchetterie ferme à 18h.
- Fermeture le dimanche et les jours fériés.

Pour tous renseignements,
appelez le n° vert : 0800 01 05 04

Bennes à verre :

Il est rappelé que des bennes à verre sont installées route de Bacouël (à proximité de la salle multisport).

Il est exclusivement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait pas de dépôt à côté de ces bennes.

HABITAT

Pour toute construction, agrandissement, modification, démolition de votre habitation ou de vos bâtiments, installation de clôture, de haies, de création d'ouverture, de fenêtre de toit, d'abris de jardin, etc... vous devez respecter le Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Renseignements en mairie.





Le regroupement pédagogique de Plachy-Buyon/Prouzel

Effectifs 2011/2012

Total 115 élèves répartis ainsi :

M^{me} Rosant : PS : 14 - MS : 16
 M^{me} Jamier : GS : 4 - CP : 16
 M^{me} Bulot et M^{me} Maës : GS : 6 - CE1 : 12
 M. Mandonnet : CE2 : 13 - CM1 : 10
 M. Bonnard : CM1 : 7 - CM2 : 17

Petit Rappel pour les inscriptions

Dès le mois de février 2013, vous pourrez aller en Mairie compléter une demande d'inscription pour votre enfant pour la rentrée de septembre 2013. Celle-ci sera transmise à la directrice de l'école, M^{me} Sylvie Bulot qui prendra contact avec la famille. Vous pouvez également la contacter au 03.22.42.12.21 pour toutes les questions que vous vous posez.



CETTE ANNÉE À L'ÉCOLE DE PLACHY-BUYON AVEC LES PS/MS/GS/CP ET CE1

Nous avons commencé par mettre à l'honneur le printemps avec le projet jardinage et le marché de printemps où les parents ont pu à la fois admirer les plantations, les objets fabriqués par leurs enfants, écouter la chorale, découvrir des comédiens en herbe dans des pièces de théâtre et surtout passer un agréable moment autour d'un repas convivial.

Les sorties ont aussi jalonné cette année 2012 :

- Pour les GS/CP/CE1 :
 - les incontournables sorties à la piscine
 - les rallyes lecture
 - le cross
 - la découverte des traces du passé au musée d'Hétomesnil
 - la visite de l'escargotière de Sentelie
 - en fin d'année, une journée à Paris avec la visite panoramique des monuments dont la tour Eiffel
 - ainsi que la découverte de la Cité des Sciences,
- Pour les PS/MS :
 - une journée au Val-de-Selle à Conty pour découvrir le poney à travers la monte, l'attelage et les soins.
 - pour le Regroupement Pédagogique Plachy-Buyon/Prouzel
 - la fête des écoles portait sur le thème du cinéma. Elle s'est déroulée à l'école de Prouzel et les parents ont « re » découvert avec nostalgie des représentations originales des films de leurs jeunes années ! (A noter qu'elle aura lieu le 15 juin 2013 à Plachy-Buyon!).
 - la fête de Noël où cette année les enseignants ont opté pour une exposition de peinture (création des élèves au cours des ateliers arts visuels) accompagnée d'une vente d'objets, tout ceci dans une ambiance très chaleureuse (vin et chocolat chauds et petits gâteaux!).



Sortie Val de Selle

Sophie Bulot

Directrice du RPI Plachy-Buyon/Prouzel



Jeux à poney

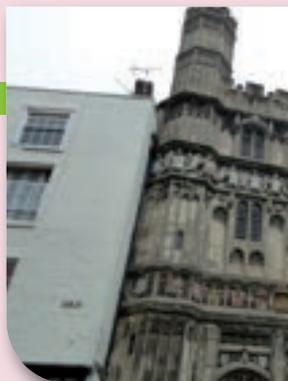




Fête école avec "Charlots"



Tous petits à côté de la "Grande Dame"



Vacances bien méritées au ski...

LES ÉLÈVES DE CE2 - CM1 ET CM2 DE L'ÉCOLE DE PROUZEL NOUS RACONTENT....

"Ecole et cinéma en janvier et en mars 2012

Nous sommes allés voir des films anciens et pas très connus, grâce à "Ecole et cinéma". Nous avons regardé « Jiburo » le 27 janvier et « L'argent de poche » le 23 mars. Nous avons trouvé que Jiburo était un bon film car c'est un enfant coréen qui n'aimait pas sa grand mère mais à la fin de l'histoire il l'adorait !

La fête du printemps : les sketches du samedi 14 avril 2012

La classe de M. Bonnard a fait des sketches en relation avec le livre « Histoires pressées » de Bernard Friot. Dans ce livre, il y avait des petites histoires drôles dont : « Histoire policière, chaussette, silence, histoire à l'endroit, recette de cuisine... ». Chacun avait un ou deux sketches à présenter aux parents. La classe de M. Mandonnet a fait une pièce collective.

Journée extraordinaire à Canterbury le 29 mai 2012

Notre école a fait un voyage d'une journée en Angleterre où nous avons découvert la ville de Canterbury. Nous y sommes allés en car puis notre car est monté dans un train qui passe dans le tunnel sous la Manche (le Shuttle). Nous avons eu un questionnaire au fur et à mesure de la visite.



...en été



Nous avons mis les pieds à la Cité des sciences...



... Attention "Chantier"





De gauche à droite : Axel, Mathéo, Maëlle et Margaux



Chaque groupe avait de l'argent pour se payer un souvenir (stylos, porte-clés, etc.).

Avec Marie-Laurence (notre prof. d'anglais), nous avons fait des courses pour la préparation d'un petit déjeuner anglais à l'école.

Pour revenir en France, notre car a pris le bateau (un ferry).

Rallye lecture à Prouzel pour la classe de M. Bonnard le 14 juin 2012

Les élèves de CM2 de Conty, de la classe de Madame Rodier, sont venus à Prouzel.

Le matin, les élèves ont fait un rallye lecture sur le roman de Jules Verne « Voyage au centre de la Terre », et l'après-midi, ils sont allés visiter le château de Prouzel où le maire du village les a accueillis.

Et après ils ont résolu des énigmes mathématiques. Finalement, tout le monde a eu un goûter.

Cross du 26 juin 2012 à Loeuilly

Nos deux classes sont allées à Loeuilly faire un cross. Le matin, nous avons rempli un contrat temps (un entraînement d'endurance de 10 minutes à 30 minutes). L'après midi, nous sommes allés près des étangs de Loeuilly faire le cross avec des distances qui variaient de 800 m à 1km600 selon les classes.

Les deux premiers gagnaient une coupe, les autres avaient une médaille pour que tout le monde soit content.



Fête de l'école de Plachy-Buyon



Réunion d'athlétisme de fin juin 2012





Atelier métal



Atelier fouille



Prouzel - Rallye lecture et mathématiques

Fête de l'école, le samedi 30 juin 2012 à Prouzel

En fin d'année, toute la classe de CM1/CM2 de M. Bonnard a réalisé un spectacle de mimes et de danses qui racontait une histoire. Les enfants ont mimé l'arrivée du danger et la peur sur les musiques de films « Total recall - Les dents de la mer et Psychose ». Ensuite, ils ont fait une danse d'action « Un, Dos, Tres » et ils ont montré la victoire contre l'ennemi par un twist « Les tontons flingueurs ».

Le jour de la kermesse, la classe de M. Mandonnet a dansé sur des musiques de films. Les musiques de films étaient : "Charlie Chaplin, The artists, Rocky, Les indiens et les cow-boys, Les demoiselles de Rochefort, James Bond, Star wars, Avatar, Black Swan et Intouchables". Tous ces films étaient dans l'ordre chronologique.

Une fois que nous avons fini les danses, nous avons reçu des livres.* Puis nous avons mangé et des activités nous étaient proposées. On pouvait manger le soir à l'école : sous le préau, il y avait un barbecue.

La rencontre sportive de Conty de la classe de M. Mandonnet le 05 juin 2012

A Conty, nous avons fait une rencontre sportive avec les élèves de Loeuilly et de Conty.

Le matin, nous avons fait de l'athlétisme. Il y avait course de haies, course de relais, course de vitesse, lancer de fusées, lancer de cerceaux.



Goûter de fin de journée



Départ des garçons 6èmes CM1 et CM2



CROSS - Sébastien



CROSS course des filles (n





L'après-midi, nous avons fait des jeux collectifs comme la balle au capitaine et la thèque.

Le rallye lecture et mathématiques de la classe de M. Mandonnet le 21 juin 2012

Nous sommes allés à Loeuilly faire un rallye lecture et mathématiques.

Nous avons rencontré les élèves des classes de Nicolas Carof de Loeuilly et d'Emmanuel Petit de Conty.

Nous avons fait des groupes comprenant environ 4 élèves et il y avait 18 tables surveillées par les adultes accompagnateurs.

En lecture, nous avons travaillé sur les livres lus en classes. Un goûter a été offert en fin de journée et chaque élève a reçu un roman en cadeau.



La sortie sportive à Amiens de la classe de M. Bonnard le lundi 02 juillet 2012

Nous sommes allés à Amiens faire une sortie sportive. Nous avons rencontré les animateurs et les enfants des autres écoles qui étaient dans notre groupe.

Nous avons fait du lancer de poids, du lancer de fusée, du saut en longueur, du saut en hauteur, du lancer d'anneaux, une course d'endurance, de l'entraînement. Nous avons pique-niqué puis on a fait un jeu collectif (le jeu du drapeau).





Portrait "Frustré"
"Brut de portrait"

L'école de Prouzel à Samara le mardi 2 octobre 2012

Nous sommes allés à Samara. Le matin, nous avons fait des ateliers. Chaque groupe a choisi son atelier : fouille, métal, poterie, silex et feu.

Dans l'atelier métal, il fallait faire un moule dans du plâtre puis couler de l'étain dedans.

Dans l'atelier fouille, les enfants ont appris à fouiller comme les archéologues.

Dans l'atelier silex et feu, ils ont taillé un silex et ont fait du feu.

Dans l'atelier poterie, ils ont fabriqué une poterie avec la technique du colombin.

L'après midi, nous avons visité le centre de Samara. La visite allait de la préhistoire jusqu'au temps des gaulois.

Le 25 novembre 2012, la classe de M. Bonnard a participé au cross du collège de Conty, sous la pluie ! Le but était surtout de visiter le futur établissement des CM2.

Les élèves ont résumé ainsi leur journée « Nous avons couru avec les 6^{ème} et fait le même parcours. Les élèves de l'école du Bosquel ont aussi participé. Noémie (CM2 fille) et Isaac (CM1 garçon) ont gagné dans leur catégorie. Même sous la pluie et dans le vent, nous avons montré aux sixièmes que nous étions courageux ».

Exposition artistique du 21 décembre 2012 à la salle polyvalente de Plachy-Buyon.

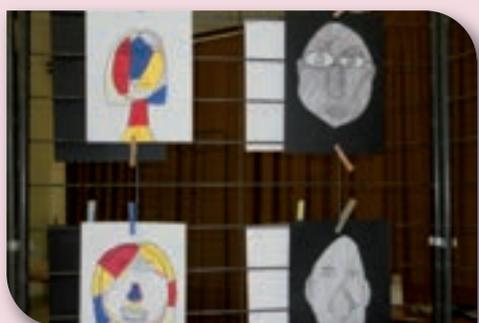
Les élèves du regroupement scolaire ont exposé leurs travaux faits durant ce trimestre. Les enseignantes de Plachy-Buyon ont vendu divers objets confectionnés par les enfants. La classe de M. Mandonnet a présenté une reproduction agrandie d'une œuvre de Piet Mondrian celle de M. Bonnard a montré une double série de portraits dessinés à la manière de Ted Gordon « Brut de portrait » et selon la manière de Roy Lichtenstein adepte du pop-art".

* 30 juin 2012 : livres offerts par les municipalités de Plachy Buyon et de Prouzel aux élèves du regroupement pédagogique.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2



Et selon la manière de Roy Lichtenstein adepte du port art





Les jeunes et la collectivité

LES LIVRES OFFERTS AUX ENFANTS :

- Par la Communauté de Communes du Canton de Conty

Il est de tradition depuis plusieurs années d'offrir aux enfants du Cours Moyen 2^{ème} année du canton, le livre emblématique qui répond à toutes nos questions et corrige presque toutes les fautes. Même s'il est fortement concurrencé par Internet, il est encore précieux, quel que soit l'âge : **LE DICTIONNAIRE**.

Il a été remis cette année à Conty le 28 septembre 2012. Cette manifestation a permis également de récompenser les lauréats du Brevet des collèges.

Ce même soir, M^{me} Youcefi, Principal au collège d'Ailly-sur-Somme, a passé le relais à M. Bernard Cuvelier, nommé Principal au collège de Conty depuis cette rentrée scolaire.

- Par les communes de Plachy-Buyon et de Prouzel

Il en est de même à la fête des écoles, en juin, où chaque année les enfants de toutes les classes reçoivent un livre approprié offert par la collectivité.

De quoi, pour chacun d'entre eux, se divertir et apprendre !



APRES AVOIR SATISFAIT LES NEURONES, PLACE AU PAPILLES !

Nos jeunes enfants scolarisés ont reçu pour les fêtes de fin d'année les traditionnels chocolats et friandises, le jeudi 20 décembre 2012, des mains de Jean-Pierre De Saint-Acheul et de Jean-René Flamant, membres du conseil municipal.

Au royaume du livre, la bibliothèque

"Une bibliothèque, c'est un des plus beaux paysages du monde". Jacques Sternberg.

L'équipe de la bibliothèque de Plachy-Buyon vous accueille tous les mercredis de 17h 30 à 18h 30 et tous les samedis de 11h à 12h.

Depuis une petite vingtaine d'années, M^{me} Christine Obry avait pris la responsabilité, bénévolement, de la bibliothèque. Maintenant, pour des raisons professionnelles, elle a passé la main à M^{me} Patricia Dubois depuis juin, dont vous trouverez les coordonnées dans le memento en fin de ce bulletin.

Nous devons la remercier pour son travail acharné à maintenir accessible ce lieu de lecture. Comme elle est restée bénévole, vous la retrouverez quelquefois lors de vos visites.

Grâce à vos dons, nous avons un grand choix de livres à vous proposer qui comblera, nous en sommes persuadés toutes vos attentes. De plus, la bibliothèque départementale de la Somme nous permet, 2 fois par an, de vous offrir des nouveautés dans le domaine des livres ainsi que dans celui des CD.

Nous sommes aussi à votre disposition pour lui demander de nous faire obtenir les auteurs que vous souhaitez lire ou écouter.

Comme tous les ans, des jeunes enfants scolarisés viennent découvrir le plaisir de la lecture lors d'une journée qui leur est réservée.

Grands ou petits, adhérents ou pas, venez nous retrouver, poussez la porte, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Nous serons heureuses de vous rencontrer.



De g. à d., le groupe de bénévoles : Renée, Christine, Odile, Sophie (derrière), Patricia, Denise et Nathalie



A Bientôt.
L'équipe de la bibliothèque.



Ils nous ont quittés



Mauricette DOPHIN,
notre ancienne boulangère,

Née le 30 janvier 1922 à Prouzel, une enfance entre Neuville les Lœuilly et Prouzel, Mauricette s'est intégrée à l'équipe de jeunes gens de Plachy.

Amie d'Odette Dophin, elle fit la connaissance de son frère, Jean, qu'elle épousa le 6 juillet 1946. A la retraite de ses parents, Jean reprit avec son épouse la boulangerie familiale jusqu'au

30 avril 1985, date à laquelle, ils prirent tous deux également leur retraite bien méritée.

Mauricette Dophin fit partie du Bureau d'Aide Sociale et participa activement aux repas des Aînés préparés chez M. et M^{me} Lecoïnte avec l'équipe municipale où chacun « mettait la main à la pâte ».

Assidue au club des Aînés, souriante et discrète, Mauricette aimait la vie, la danse.

Les dernières années de sa vie ont été difficiles, elle nous a quittés le 14 janvier 2012, à l'âge de 90 ans.

Son époux, Jean Dophin était décédé le 9 mai 2010.

Patricia VINCENT,

Alors qu'elle venait de prendre sa retraite, la maladie ne lui a pas permis de profiter de sa petite famille, très précieuse à ses yeux. Patricia nous a quittés le 31 juillet 2012.

C'est avec plaisir que Patricia avait été accueillie avec Jacky et ses trois enfants en 1977 dans la résidence du Val de Selle.

Rapidement, elle s'est intégrée dans la commune en participant activement à la vie scolaire et plus particulièrement au sein de l'Association des Parents d'Elèves et du Conseil d'Ecole.

De nombreux parents et enfants ont encore en mémoire son soutien, lors des séjours scolaires, à la mer et à la montagne, et c'est aussi à Patricia que nous devons, à cette époque, l'organisation de bourses aux vêtements pour les classes de neige.

Appréciée par tous, je l'ai sollicitée en 1995 pour faire partie de mon équipe municipale. Après un second mandat jusqu'en 2008, sentant la retraite approcher, Patricia n'a pas renouvelé sa candidature, souhaitant être plus présente auprès de ses petits-enfants et prendre du bon temps, comme elle me le disait dans une dernière carte postale.

Néanmoins, elle est restée membre actif au sein du CCAS et continua à préparer avec cœur les colis offerts aux Aînés, à Noël, ainsi que leur distribution, aux côtés des membres du conseil municipal.



C'est avec regrets, en novembre 2011, que Patricia nous avait dit qu'elle ne pourrait pas participer au prochain.

Témoin privilégié du mariage de ses enfants, je me sentais très proche de toute sa belle et grande famille, dont elle était fière.

Pour tous ces moments de vie partagée, Patricia, nous te remercions.

Docteur Jean SCHMARTZ

Une figure de notre région nous a quittés rapidement le 7 août 2012.

Originaire du Nord, la famille Schmartz arrive à Plachy-Buyon en 1953, et j'ai encore en mémoire le cabinet médical installé rue de la gare, en sous-sol.



Jean Schmartz

Amateur de pêche à la truite Jean Schmartz adhère à l'association communale en 1961 dont il deviendra le président jusqu'en 1969.

Fervent de la pêche à la mouche il n'était pas rare de voir son véhicule stationné à proximité de la rivière, route de Conty, signe qu'il pêchait, entre deux visites de ses patients, parfois jusqu'au crépuscule.

Précurseur des regroupements de médecins, pour mieux servir les habitants, il créa avec les Docteurs Dion, Blaise et Metzger, la maison médicale de Saleux, dans les années 1970.

En 1976, en compagnie de Rémy Estève il s'adonne à la randonnée cycliste. Peu à peu viendront les rejoindre Alain Coulon, Claude Gillion, Jean-Claude Royan, Mohammed Boucena et ce n'est qu'un peu avant son départ vers Amiens qu'il cessera cette activité.

A l'âge de 63 ans, il prend une retraite bien méritée, puis décide d'habiter Amiens, libéré de l'entretien de sa propriété et pour rejoindre ses amis du club de bridge, dont faisait également partie M. Christian Bèthoux (à gauche), instituteur à Plachy-Buyon de 1956 à 1961, disparu un an auparavant, qui avait marqué une génération d'élèves.

Le Docteur Schmartz, a marqué son empreinte dans la vallée de la Selle et laisse le souvenir d'un très bon médecin de famille de par sa compétence et sa grande disponibilité.

Au nom du conseil municipal, j'assure les familles de notre sympathie et de notre amitié.

Anny Flintham Wallet





Le repas des aînés

Ce dimanche 18 mars, premier rendez-vous de l'année pour se retrouver et partager le traditionnel repas offert par la municipalité.

Le soleil printanier pointait son nez entre deux giboulées et accompagnait l'arrivée des convives.

Sur les 200 personnes invitées, 88 étaient présentes.

Content de se retrouver après les mois d'hiver, chacun cherchait sa place pour être en pays de connaissance autour d'une table bien décorée et fleurie par les élus et les bénévoles habituels du village.

Notre Maire, Anny Flintham-Wallet, dans son allocution, n'a pas manqué d'accueillir les nouveaux « jeunes aînés » ! Et un constat, à Plachy-Buyon, les aînés ne sont pas « vieux » ; la preuve, au fil de l'après midi, des couples plus nombreux que d'habitude se sont éclatés sur la piste au son des musiques variées, interprétées par Patrick et Patrice, musiciens.

D'autres interventions musicales ont également accompagné le repas : Denise Poidevin et Michel Huyghen, tous deux domiciliés à Plachy-Buyon, nous ont fait découvrir un peu de leur répertoire, pour le plus grand plaisir de tous.

Au fil du repas, chaque convive a pu apprécier la qualité des mets proposés, des petits fours salés au framboisier rafraichissant.

Invités, M. Alain Gest, Député, M. Jean-Christophe Loric, Conseiller Général et M. Joseph Bleyaert, Président de la communauté de communes, ont fait l'honneur de leur visite.

L'après midi s'est prolongée dans une ambiance chaleureuse.

Gilbert Gorin a encore généreusement offert 2 baptêmes de l'air aux heureux lauréats de la tombola improvisée, Marie-Claude Hermant et André Binet.

Vers 18h chacun songea à regagner son domicile. Chaque dame s'est vu offrir par les membres du conseil municipal, la traditionnelle rose.

Martine Fauquemberguez et Christiane Herbet



M. Gorin offrant un baptême de l'air aux gagnants





Le marché de printemps

Au mois de mai, le rendez-vous incontournable des jardiniers, des promeneurs et des belles fleurs !

Cette année, au dernier jour des saints de glace et après avoir gratté son pare-brise, sur la place du Petit-Plachy comme une fourmilière, chacun s'activait en fonction de sa tâche et de son rôle.

Les exposants, arrivés les uns après les autres, gagnaient leur place pour présenter leurs produits.

35 emplacements se remplirent rapidement, les nouveaux se plaçant entre les habitués.

Les employés communaux, qui avaient déjà commencé la veille, aidés de l'équipe municipale, continuaient à apporter et à installer barnums, tables, chaises, rallonges électriques pour les différents temps forts de la journée.

Les bénévoles de l'association des Anciens Combattants, arrivés les premiers, commencèrent de très bonne heure pour mettre en route, le café, le barbecue, la friteuse...

Comme d'habitude, les croissants accompagnés du petit café réchauffèrent les corps après l'installation des stands.

Peu après, les officiels vinrent saluer les marchands de fleurs et des autres échoppes. La musique interprétée par le groupe « Aubade » de la Fraternelle de Conty annonçait l'heure de l'inauguration officielle, avec discours et remise des récompenses aux lauréats présents des maisons fleuries.

Nous savons que vous avez à cœur le fleurissement de vos façades de maison, de vos jardins. Nous comptons sur une participation encore plus importante qui nous permettrait d'acquérir « une fleur » décernée par la Comité Départemental du Tourisme » : ce serait un grand honneur pour notre commune.

Le beau temps inattendu, que ne laissait pas présager la température du matin, fut fortement apprécié au partage du verre de l'amitié.

La restauration a bien fonctionné, les saucisses et les 80 kilos de frites sont partis comme des petits pains !

L'après midi, les promeneurs avaient plaisir à flâner entre les étals et chacun trouvait son compte, jusqu'aux enfants avec les promenades en calèche.

Espérons pour 2013, le 12 mai, une aussi belle journée !

Martine Fauquembergue et
Christiane Herbet





Le parcours du cœur

Le rendez-vous était donné comme chaque année pour un parcours de santé, autour de Plachy-Buyon.

Depuis de nombreuses années, sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, une soixantaine de personnes s'est retrouvée pour effectuer une marche le samedi 31 mars 2012.

Après la traditionnelle photo, c'était parti pour 7 kms. Chacun selon ses goûts, à son rythme et à sa façon, prit la direction de la Coulée Verte, Fossemanant et les hauts de Prouzel avec un retour par l'Ecce Homo !

Ce fut l'occasion d'un bon moment de convivialité en famille et entre amis.

Nous avons attendu l'arrivée des derniers pour partager un goûter bien mérité, contents d'être arrivés après 2 heures de marche, sous un ciel clément.

Bouger, c'est bon pour la santé, le cœur, le corps et la tête.

C'est ce que nous rappelle la Fédération Française de Cardiologie par son tiercé gagnant :



Cette année, quelques jeunes du Mesnil Saint-Firmin (Oise), informés par la presse locale, se sont joints au groupe des marcheurs.

Heureux de l'accueil, ils nous ont remerciés et promis de revenir en 2013.

Martine Fauquembergue
et Christiane Herbet



La fête au village

les 20 et 21 mai

A l'occasion de la fête du village, un manège pour enfants et autres attractions comme la pêche aux canards, le tir à la carabine, ont divertis les petits et les grands !

Un moment de convivialité entre jeunes parents, grands parents et amis !

Le lundi, les enfants ont pu profiter à nouveau des manèges avec des tours gratuits offerts par la municipalité, comme à l'accoutumée !

Nous formons le vœu pour qu'en 2013 les auto-tamponneuses soient au rendez-vous sur la place du Petit-Plachy, pour le plus grand plaisir des ados !

Christiane Herbet





Les 150 ans de l'église du village



Le 21 octobre 2012, le maire et son conseil municipal ont tenu à marquer solennellement les 150 ans de la construction de l'église : les 100 ans n'avaient pu être célébré en 1962 en raison du décès de l'Abbé Guénard, prêtre de la paroisse de 1919 à 1962. Certains habitants gardent en mémoire son rayonnement, il a marqué toute la vallée de la Selle.

Lors de la célébration de cet anniversaire, M^{me} le Maire a tenu à rappeler le rôle de bâtisseurs joué par les municipalités dans la construction des églises, mais aussi des écoles et des mairies. A événement exceptionnel, programme exceptionnel ! A-t'on pu lire dans la presse.

Pour marquer ce jubilé, deux temps forts ont été programmés : La cérémonie religieuse a été célébrée par les deux prêtres de la paroisse, Jean-Marie Poitout et Samuël Leyronnas. Le chœur Crescendo, dirigé par Andreï Chevtchouk, y a interprété la messe de Gounod, le « Panis Angelicus » de C. Franck et l' "Ave Maria" de Rossini.

Monseigneur Bouilleret, retenu par un autre déplacement, dans son message nous dit « toute sa reconnaissance du soin apporté à notre église » et souligne que « nos églises font partie du patrimoine culturel, religieux et culturel de nos villages. La population tient beaucoup à ce signe du sacré au milieu de leurs habitations ».

Toutes les familles y ont vécu des moments heureux ou douloureux.

L'après-midi, un concert de musique baroque par l'ensemble vocal Ambiani, sous la direction de Pierre Reynaud, organiste à l'église Saint-Martin d'Amiens et à l'abbatiale de Saint-Riquier, a été offert par la Communauté de Communes du Canton de Conty.

A l'issue de la célébration et du concert, en partageant le verre de l'amitié, le public a pu apprécier l'exposition de photos réalisées par plusieurs habitants, retraçant les grands événements, les derniers travaux effectués et les nombreux concerts.

Revenons à son histoire

En 1858, le conseil municipal de l'époque décide l'acquisition d'une parcelle de 61 ares au centre du village pour remplacer l'église, située au milieu du cimetière actuel, qui menaçait de tomber en ruines.

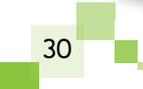
La construction de la nouvelle église s'est achevée en 1862, comme l'indique le médaillon au-dessus du porche. Elle est placée sous le vocable de Saint-Martin, haut et élégant est son clocher.

De l'ancien édifice, subsistent la cloche prénommée Henriette et une statue classée de Saint Martin.

Lors des deux dernières guerres, les tirs d'obus ont endommagé fortement la toiture, le clocher et les vitraux pour lesquels la commune touchera des dommages de guerre.

Au début des années 1970, quatre nouvelles verrières d'un style plus moderne ont été offertes par la famille Béségher.

Puis en 1975, la foudre tomba sur le clocher et le





« dépluma » en totalité ; ce fut l'occasion pendant ces gros travaux d'électrifier l'horloge et la cloche. Depuis cette époque, nous entendons trois fois par jour l'Angélus.

Au fil des décennies, les conseils municipaux qui se sont succédés ont toujours eu le souci d'entretenir ce patrimoine :

- en 1983, réfection de la voûte,
- en 1984, remise en peinture des murs intérieurs,
- en 1988, remise en état de la toiture et début de la 1^{ère} tranche de gros travaux, la sacristie ayant été démolie par mesure de sécurité dans les années 1970,
- en 1993, restauration des vitraux cassés,
- de 2008 à 2010, 2^{ème} tranche de travaux : ravalement des façades, en briques et pierres,
- et dernièrement la rénovation partielle des abat-sons a clôturé les gros chantiers d'investissement.

Anny Flintham-Wallet



Plachy-Buyon pour les 150 ANS de la construction de l'Eglise Saint-Martin

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2012



10 h : messe célébrée par l'Abbé Jean-Marie POITOUT, avec la participation d'André CHEVCHOUK et des choristes du Chœur CRESCENDO

16h30 : concert par l'ensemble vocal AMBIANI

Le verre de l'amitié sera partagé à l'issue de la messe et du concert





Les rencontres culturelles

LE CHŒUR UNIVERSITAIRE DE PICARDIE

SAMEDI 24 MARS 2012
20H30
EGLISE de PLACHY-BUYON

Retenez bien cette date !!

Le « Chœur Universitaire de Picardie » nous fait le plaisir et le grand honneur de venir jouer le soir, dans votre église de Plachy-Buyon, pour nous échanger avec des airs de Renaissance, classiques et de musique traditionnelle.

Ce concert est gratuit et organisé en collaboration avec l'association « Baobab » située à Nampty.

Le but de cette soirée est de réunir des fonds pour construire un préau et améliorer le quotidien des enfants d'une école maternelle située à Fatick, un village de Casamance, au sud du Sénégal.

Pour tout renseignements, contactez le Baobab au 06.80.20.20.20.



Le 24 mars 2012, le chœur universitaire de Picardie, dirigé par Flore Daussy, a enchanté le public par des airs de la Renaissance, classiques et de musique traditionnelle.

Le but de cette soirée organisée par l'association « Baobab » de Nampty était de réunir des fonds pour construire un préau et améliorer le quotidien des enfants d'une école maternelle d'un village de la Casamance, au sud du Sénégal. Grâce aux dons collectés, un préau a bien été construit.



Toutes ces manifestations de grande qualité ont permis à tous ceux qui y ont participé de partager des moments de bonheur et de convivialité, notre volonté étant de satisfaire un public toujours plus nombreux.

ENTREE GRATUITE

Samedi 31 mars 2012 à 20h30
Eglise de Plachy-Buyon

BOV'ETMIFASOL

Direction David DUBOIS

Aldéïte algèrène (traditionnel algèrène)	La fleur (Bisbal)
Aïcha (Hali) (Jean Zedler)	Les yeux de province (Francis Cabrel)
Bonne Nouvelle le Monde (Delcourt / Fugain)	Les prisonniers de Paris (J. Brel)
Dry pour vous Aïcha (B. Deleu / J. Williams)	Machallah Kaboul (R. Seban / Baudin)
En apesanteur (Ellyse - Calogero - Goussier)	Ni quelque part (M. La Fontaine)
Trouvée valise (Zazie / Trachtenberg)	Qu'à la fin (G. Paganotti / P. Brel)
Trouvée des pieds (O. Bita / B. Bittner)	Rue de la paix (Zazie)
Cinématographique CD. Atta / D. Schultze)	Tous les cris les SOS (D. Balavoine)
La ballade de chez Yan (J. Higelin)	Un évènement (C. Nougès)
La vie par province (J. J. Goldmann)	



Le 31 mars 2012, le groupe vocal BOV'ETMIFASOL, dirigé par David Dubois, a proposé aux mélomanes son répertoire de chansons françaises variées, de Brel à Cabrel en passant par Fugain, Higelin et a terminé par « Tous les cris les SOS » de Daniel Balavoine.



Récital de mélodies russes

Alexiev, Glinka, Borodine, Tchaïkovski
Rachmaninov, Prokofiev, Chostakovitch ...

Joëlle Varré
Andrei Chevtchouk



Vendredi 25 mai 2012
20h30

Plachy-Buyon
Espace M.A. Wallat-Fouquet
(près de la mairie)
Entrée libre
Prix de l'entrée après le concert

Le 25 mai 2012, récital de mélodies russes.

Quel honneur pour la commune de Plachy-Buyon qu'Andrei Chevtchouk, chef de renom de l'orchestre universitaire de Picardie et du chœur Crescendo, ait proposé ce prestigieux concert.

Tout au long de ce concert, « l'âme russe » a fait vibrer le cœur de la centaine de personnes présentes.

Joëlle Varré, alto, interpréta parfaitement ce répertoire qu'elle a travaillé dans la langue originale, avec le contre-ténor Alexis Vassiliev. Elle était accompagnée au piano par Andreï Chevtchouk, originaire de Saint-Petersbourg, qui, avant chaque morceau, présentait au public le sens des œuvres.

Après le récital, chacun a pu échanger avec ces talentueux interprètes.

Une belle soirée de qualité, à renouveler, le « chef » apprécie l'accueil qui lui est toujours réservé.





Les 9 - 10 - 11 et 12 novembre 2012
Il nous a présenté ses toiles colorées :
coq, cheval, maisons, bateaux qui
traduisent son univers, ses passions.



Le 17 novembre 2012, la pièce de
théâtre « Mes Alliances » a été
présentée par l'association
LORGA (précédemment Lou Organi-
sation), à la salle polyvalente.
Défilé farfelu de différents couples de
la noce, leurs conversations
De nombreux Plachysois attendaient
cette soirée et ne l'auraient manqué pour
rien ! La preuve : une salle comble !

Vivement une prochaine soirée à
Plachy-Buyon !



Le 16 décembre 2012 : concert de
l'Avent présenté par le cours de chant
de l'école Saint-Pierre, sous la direction
de Laurence Duszynski.
Les musiques sacrées de Noël ont
enchanté le public présent, de quoi
entrer dans la période des fêtes de fin
d'année !





Allain Houard, un homme aux multiples facettes

Artiste peintre, acteur, meneur de chevaux et d'hommes, il sait fédérer et mettre en valeur les qualités de chacun ! Voici le témoignage qu'il nous a offert.



J'ai toujours eu immense plaisir de venir exposer à Plachy - au cœur de votre village cette salle des associations est faite pour embellir la peinture que je fais ici : mes chevaux mes paysages mes maisons les portraits prennent de l'ampleur et les couleurs sont vivées je cherche heureusement par le trait et la couleur à donner de la joie à mes tribus.

En fait je traduis ce que je vis mais aussi ce dont je suis

Allain Houard





L'ALSH de Plachy-Buyon

Pour cette année 2012 nous avons décidé de voyager au-delà de nos campagnes pour découvrir le monde.

A chaque semaine, un continent différent. Ainsi les enfants ont pu découvrir d'autres cultures par le biais de la musique, la cuisine, les histoires,... Pour nous accompagner dans nos aventures, nous avons pour guide, John l'aviateur et Titine, son avion.

Ainsi le centre a pu accueillir 80 voyageurs âgés entre 3 et 15 ans.

La volonté de la direction, cette année, a été de renouveler les pratiques sportives tout en approfondissant les techniques manuelles afin que chaque enfant trouve sa place au sein des activités.

Ainsi, de nombreux projets ont vu le jour, comme des structures décoratives en papier mâché et en matériaux recyclés. Le centre s'est retrouvé peuplé d'un totem aztèque, d'un kangourou géant, d'une girafe et d'un dragon chinois.

Et nos campeurs où sont-ils allés ?

Les 9/11 ans et les 12/17 ans ont découvert un village olympique au Parc d'Olhain dans le Nord/Pas-de-Calais. Au programme : tir à l'arc, escalade, basket géant, escrime, piscine, veillée, pique-nique, golf, circuit...

Et pour nos plus petits, ils sont allés à la « base de loisirs de Conty », avec au programme : balades sensorielles, jeux d'eau, veillées, ateliers cuisine, grand jeu... et quoi de plus génial qu'une visite de Zorro et de son fidèle ami Bernardo pour agrémenter ce camping !

Les 3/5 ans, aussi appelés « les petits explorateurs », ont pu profiter d'une journée magnifique à « Plachy-Plage », un aménagement spécifique à l'extérieur du centre : piscine, jeux de sable, pêche aux canards, transat, parasol...



Miam miam la cuisine



La musique dans la peau !



Création de fusées



Les masques africains en papier mâché



Lancement des fusées



Les professionnels du golf



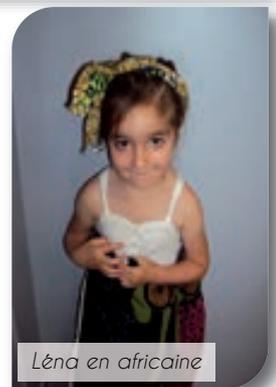
Albane en chinoise



Eliot le mexicanos



Lily Rose en mexicaine



Léna en africaine



L'arrivée de Zorro



La directrice au fort appétit



Le repas des petits chefs



Préparation du repas



Camping d'Olhain pour les 9-11 ans et les 12-15 ans



Camping d'Olhain pour les 9-11 ans



Quel barbecue !



Séance d'escalade



Hugo des bois ou Robin des bois



C'est bon de se rafraichir



Miam miam !



Les pro du tire à l'arc : Charlotte, Etienne, Louise, Sofia et Chloé



Jeu d'eau



Nos futurs pêcheurs



Le spectacle de feu de la directrice



Le kayak des 9-11 ans

Ils sont allés aussi à la piscine de Moreuil et à l'accrobranches d'Ailly-sur-Noye appelé « terrain d'aventure ». Les enfants ont accueilli l'association « wa futsu » pour un atelier conte japonais.

Les 6/8 ans, surnommés « les zoulous », ont fait du pédalo à la base de Loeuilly, ont grimpé aux arbres à « terrain d'aventure », ont profité des joies de la piscine à Moreuil et ont pratiqué l'origami avec l'association « wa futsu ».

Les 9/11 ans, appelés « les koales », ont fait de la pêche au cou avec l'intervenant Simon et du djembe avec M. M'Baye de l'association le « Baobab ». En plus de la piscine, ils ont pu s'exercer au canoë et au kayak afin de gagner les JO organisés avec les autres centres. Tout comme les 12/17 ans, ils ont découvert de nouveaux jeux de société apportés par les « wa futsu ».

Les 12/17 ans, nommés « les ouf spartiates », se sont retrouvés sur des ateliers communs avec les 9/11 ans.

Ils ont aussi eu la visite d'un membre du groupe « les Dixieland Combo » et de « Planète science » pour un atelier autour des fusées à eau.

Et rien de mieux pour clôturer ce mois de juillet qu'une représentation des enfants face aux familles, mais pas seulement ! Et oui, cette fois-ci, les enfants n'ont pas été les seuls acteurs, ils ont pu partager leurs expériences des grands jeux avec leurs parents. Tous ont été conviés à un grand jeu, réalisé par l'équipe d'animation pour les enfants et les familles, intitulé « le 2000 miles ».

Au programme de ce grand jeu : surprise, parcours d'obstacles, quizz, courses, jeu de balles, jeu de cache-cache, rafraîchissement...

Nous tenons à remercier la Communauté de Communes du Canton de Conty pour les moyens humains et matériels mis à notre disposition ainsi que le conseil municipal de Plachy-Buyon pour leur soutien durant cette session et pour le pot gracieusement offert à la clôture du spectacle.

Sabrina Lorenzini
Directrice de l'ALSH de Plachy-Buyon
Accueil de Loisirs Sans Hébergement





Fête de fin de centre



Le repas républicain : vendredi 13 juillet 2012



Mauvais temps, pluie incessante... Pas de feu d'artifice : une coutume chérie précédée de la « retraite au flambeau ». Déception !

Annulation : adieu l'artifice, vive le pique-nique républicain dans la salle polyvalente autour d'un buffet garni par l'ensemble des convives et enrichi par la municipalité.

Surprises : rencontres, retrouvailles. Anny et les élus accueillent et servent les convives. Le temps passe vite ; minuit déjà ! Les enfants (et les adultes) sourient aux couleurs des bracelets "fluo". Bravo !

Dans une république tous se rencontrent sur un pied d'égalité, mais ils peuvent aussi se rencontrer assis autour d'une table et faire de nouvelles connaissances et converser avec des voisins avec qui on n'a pas toujours « le temps de parler » tranquillement ; et là, bien à l'aise, un peu aidés par un bon rosé il y a des découvertes : on se retrouve des connaissances communes... On échange des recettes, on parle « jardin » : de graines nouvelles, promesses de se revoir.

Le pique-nique républicain rime avec « graines d'amitié ».

Il fera beau demain !

Françoise et Luc Jaisson





29^{ème} édition de l'Ecce Homo : le rendez-vous des passionnés



Chaque année ils reviennent, ils sont nombreux, ils viennent de loin, de Paris pour certains d'entre eux !

Le parcours de 21,1 km réputé difficile, six tours jalonnés de montées et de descentes rudes, leur permet de se dépasser, de se faire plaisir !

Ils étaient 80 hommes et 10 femmes à prendre le départ, rue des Clabaudois.

Pas de pluie mais un vent soutenu qui n'a pas permis aux premiers d'améliorer le temps de référence !



Le 1^{er}, Charles Antoine Gosset, franchit la ligne d'arrivée place du petit Plachy, après 1h 21min 02s, suivi de Sébastien Quillet de l'US Camon en 1h 21min 08s et de Christophe Fernandes d'Albert Méaulte en 1h 21min 21s.

N'oublions pas la 1^{ère} féminine, Lucile Leclerc, du Running Club de Picquigny, en 1h 44min 24s et nos locaux, Olivier Lesieur, Christophe Belard, Jean-Michel Salon, et de passage à Plachy Thierry Lonzième, plachysois de coeur.



Nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour la remise des coupes offertes par M. Gest, Député de la Somme, M. Gewerc, Président du Conseil Régional, M. Bleyaert, Président de la Communauté de Communes et M^{me} Anny Flintham-Wallet, maire, qui n'a pas manqué à cette occasion de souligner le courage de nos sportifs.



La traditionnelle tombola a été tirée, de nombreux lots offerts. L'un d'entre eux a été remis spécialement au fidèle vétéran, âgé de 72 ans, M. Maurice Duqef du Val de Somme. Chapeau !



De jeunes supporters. De g. à d. : Camille, Béranger, Bastien, Chloé et Sabine

La 29^{ème} édition se terminait autour du pot de l'amitié où chacun soulignait, une nouvelle fois, le bon accueil réservé et la bonne organisation.

Un grand merci à tous les bénévoles, qu'ils soient chargés de la logistique, des inscriptions, de la sécurité et du ravitaillement, et aux jeunes qui avec enthousiasme ont tenu le stand de ravitaillement.



Thierry Lonzième (16^{ème} place en 1h 33mn 05)

Bravo !

Rendez-vous pour la 30^{ème} édition, le 27 octobre 2013 !

Jean René Flamant
Président



De g. à d. : Christophe Gamard (Prouzel), Olivier Lesieur, Christophe Bellard, Jean-Michel Salon (Plachy-Buyon) (absent de la photo, Robin Derivaux, premier espoir masculin)



De g. à d. : Lucile Leclercq (1^{ère}), Laura Bertrand (2^{ème}) et Sophie Melloul (3^{ème})



De g. à d. : Charles-Antoine Gosset (1^{er}), Alexandre Tranchart (4^{ème}), Christophe Fernandes (3^{ème}) et Sébastien Quillet (2nd)



A-Marie Dodart et sa fille Séverine à l'intendance





Hugo Gallet, 15 ans, passionné de hockey sur glace et déjà un beau palmarès !

C'est lors de la visite de son papa en mairie, pour demander une autorisation de sortie de territoire, que notre secrétaire, Cédric Pouvreau, a été attiré par le parcours sportif exceptionnel de ce jeune plachysois, Hugo Gallet. Ensemble, faisons sa connaissance !

Christiane Herbet : Hugo, je me permets de te tutoyer, tu es un jeune sportif de haut niveau, peux-tu nous dire comment tu es venu au hockey sur glace et depuis quand pratiques-tu ce sport ?

Hugo : J'ai commencé à patiner et à pratiquer le roller hockey, à l'âge de 3 ans. C'est en accompagnant mon père à la patinoire, supporter l'équipe de hockey sur glace d'Amiens, que tout a commencé. A 5 ans, j'ai choisi le hockey sur glace, ce fut le temps de l'apprentissage de la glisse avec la crosse et dès 6/7 ans j'ai intégré l'équipe « moustique ».

J'appréciais les déplacements les week-ends, à Valenciennes, à Compiègne, les matchs, les tournois et j'ai obtenu mon premier titre de Champion de la Ligue Nord de France.



C.H. : Bravo, champion si jeune !

H. : Ensuite, à l'âge de 9/10 ans, j'ai joué dans l'équipe « poussin » et à nouveau nous avons été Champion de la Ligue Nord de France.

J'étais grand, j'avais de la technique, un ensemble de qualités qui ont décidé mes entraîneurs à me faire jouer dans l'équipe de niveau supérieur « les benjamins », en surclassé. Je jouais avec des coéquipiers plus âgés que moi, plus forts. Aussi, je progressais.

En février 2008, je n'avais que 11 ans, j'ai eu la chance de faire mon premier grand voyage au Québec, une belle expérience de la vie, l'avion, les copains, une immersion totale en famille, et la rencontre avec d'autres équipes, comme celles de la Suède, du Canada, de la Suisse, de quoi acquérir de l'expérience et en avril, nous obtenons notre 3^{ème} titre de Champion de la Ligue Nord de France.

En septembre 2008, j'intégrais officiellement l'équipe « benjamin » et en avril 2009, comme en avril 2010, nous gardions notre titre de Champion de la Ligue Nord de France.

En juin 2010, c'est le titre de Champion de France à Viry-Châtillon que nous avons gagné, c'était super, une sacrée belle victoire ! (Hugo sourit et semble revivre ce moment exceptionnel !).

Cette année là, j'ai aussi reçu la coupe du meilleur défenseur, ce poste me convient bien, à l'arrière, j'ai une bonne vision du jeu, je suis capable de relancer rapidement, nous avons un bon coach, les tournois étaient bénéfiques.

C.H. : Et votre équipement, il est impressionnant !

H. : C'est vrai, il l'est surtout lorsque nous avons notre casque et il devient lourd quand nos jambières, nos coudières sont mouillées. Il peut peser jusqu'à 10 kg, mais il nous protège, les chocs sont parfois rudes...

C.H. : D'où une belle taille nécessaire, tu peux nous dire combien tu mesures à 15 ans ?

H. : 1,88 m !

C.H. : Et au niveau de ta scolarité, comment fais-tu pour la concilier avec ce sport exigeant ?

H. : Cela ne m'a jamais posé de problèmes, depuis le cours préparatoire, j'apprends facilement, j'ai de bons résultats, mais j'ai aussi une bonne hygiène de vie, je suis sérieux.

Lorsque j'étais au collège à Conty, dès mon retour à la maison, je partais à l'entraînement au Coliséum, ma grand-mère venait me chercher. Ainsi, mon quotidien était rythmé par l'école, les entraînements (4 soirs/semaine) et un coucher tôt, pour récupérer.



C.H. : Revenons à ton parcours sportif, en 2011 et 2012, de nouveaux titres ?

H. : Oui, en avril 2011, notre équipe a remporté son 2^{ème} titre de Champion de France, et en avril 2012, j'ai été 3 fois Champion de France dans les équipes U18 Elite (A et B) et U 15 Elite A.

C.H. : Quel palmarès ! Et après ces beaux résultats ?

H. : J'ai participé à des stages de préparation physique, sportive et de perfectionnement (CEOPS), à Rouen et à Méribel (au hockey, la saison se termine tôt, en avril) et j'ai été sélectionné dans le collectif Équipe de France U16 et U18. Je suis super content.

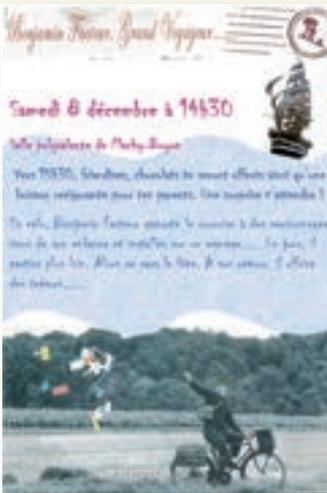
C.H. : L'aventure continue donc, de quoi vivre d'autres belles expériences et de sacrés moments sportifs ! Saches que Plachy-Buyon est fier de toi et au nom de la commune nous t'adressons tous nos encouragements pour aller le plus haut possible et pourquoi pas une intégration dans l'équipe professionnel des Gothiques !

DERNIÈRE MINUTE !!! Hugo est sélectionné (U18 : moins de 18 ans) pour participer au championnat du monde en Italie à Asiago en avril 2013 et a remporté avec son équipe, le dimanche 17 mars 2013, son 6^e titre de Champion de France

Christiane Herbet



Noël au village



Cadeau de Noël aux enfants de la commune...

Le samedi 8 décembre pour satisfaire un plus grand nombre de jeunes (de 3 à 11 ans), le Père Noël avait décidé de venir à la rencontre des enfants de la commune, l'après-midi.

Les enfants ont apprécié le spectacle « Benjamin Facteur Grand Voyageur », proposé par la Compagnie de la Cyrène.

« Benjamin Facteur apporte le courrier à des personnages issus de son enfance et installés sur un manège ».

A l'issue du spectacle, des chocolats ont été offerts par le Père Noël.

Brioche, pain d'épices, jus de fruit et vin chaud préparé par moi-même ont été partagés dans la bonne humeur.

Pour répondre à quelques demandes... Voici la recette de la préparation du vin chaud.

Jean-René Flamant

Nous avons été invités par la mairie pour le spectacle de Noël. Nous avons rencontré « Benjamin le facteur » qui distribue courriers et cartes postales, apportant les bonnes nouvelles, grâce à son vélo et son manège enchanté. Après le spectacle, le père Noël nous a offert des confiseries, et nous avons partagé un moment de convivialité avec nos parents et organisateurs autour d'un goûter.
Maxime, Axel et Romain

... et aux Aînés.

C'est avec plaisir que les membres du conseil municipal ont rendu la traditionnelle visite annuelle aux habitants ayant plus de 75 ans.

42 sacs garnis de bonnes choses à déguster ont été remis avec en plus, pour les dames, une petite fleur.

Cette année, neuf nouvelles personnes ont passé cet âge avec bonne humeur ! Tous savent bien nous le rendre par leur sourire et leur accueil très chaleureux !

Bonne Année à tous.



Christian et Nadia De Langhe



Michel Bastien



Albert Gourdin



Jean Carbon



Roger Gambier



Pierre Margry



Renée et Donato Delle Ville





Vin chaud

(quantité pour 15l)

Phase 1 : la veille

- 70 cl de vodka
- 3 l d'eau
- zeste de 3 citrons
- 60 clous de girofle
- 3 cuillères à café de cannelle
- 1 de gingembre
- 1 de cardamome (en grains et les mixer)
- 1 kg de sucre semoule
- 15 oranges et 4 citrons (pelés et coupés en petits dés)

Couvrir et laisser reposer 24h.

Phase 2 :

Filtrer finement, écraser le mélange avec une spatule en bois pour récupérer le jus et arroser le mélange d'eau pour récupérer encore les sucres.

Phase 3 :

Verser dans un chaudron le jus récupéré et ajouter :

- 15 l de vin rouge (ordinaire 12°)
- 1,5 l d'eau
- 1 kg de sucre
- 3 paquets de sucre semoule

Faire chauffer longuement (5h) jusqu'à frémissement (th.4) sans jamais bouillir, en mélangeant régulièrement.

(c'est une combinaison savante du vin chaud transalpin et du glögi, vin chaud finlandais).



Le Téléthon du Val de Selle

Après une pause l'an dernier, les organisateurs du Téléthon du Val de Selle, placé maintenant sous la responsabilité de M^{me} Francine Vassout, conseillère municipale à Nampty en remplacement de M.Gérard Delavenne, ont décidé de s'engager à nouveau pour soutenir la 26^{ème} édition nationale, le vendredi 7 décembre 2012.

Le traditionnel repas à la salle polyvalente de Bacouël-sur-Selle fut proposé à l'ensemble des communes de Bacouël, Fossemant, Nampty, Neuville-les-Lœuilly, Prouzel et Plachy-Buyon, et ce soir là, pour le plus grand plaisir des responsables, cent vingt personnes se sont retrouvées.

Ambiance très conviviale sans aucun doute, en salle comme en cuisine, chacun était heureux de partager ce repas. Au menu : ficelles picardes, tripes, frites, tarte, café et au final **1 400€** ont été reversés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) ; un engagement collectif qui contribue au financement de la recherche sur les maladies génétiques rares et qui va permettre maintenant « de transformer les essais en traitements », comme l'annonce la présidente nationale, M^{me} Thiennot-Herment.

Ce week-end de Téléthon, cette solidarité locale et nationale donne de la force aux familles concernées et les moyens aux chercheurs pour continuer leur combat au quotidien.

Merci à tous les généreux donateurs et rendez-vous pour la 27^{ème} édition !

Christiane Herbet



L'association des Parents d'Elèves du RPI

Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves de Plachy-Buyon et Prouzel remercie tous les parents ayant apporté leur aide au cours des manifestations sur l'année scolaire 2011/2012.

Le bureau est composé de : Sabine Soudain (présidente), Bertrand Bathelot (vice président), Valérie Gras (secrétaire), Sylvia Loric (secrétaire adjointe), Nathalie Vaquez (trésorière) et Stéphanie Varlet (trésorière adjointe).

L'Association rappelle qu'elle a pour vocation principale d'apporter une aide matérielle et financière à l'équipe pédagogique du regroupement scolaire de Plachy-Buyon / Prouzel dans le cadre des diverses actions entreprises à l'initiative de l'équipe enseignante (sorties, animations, projets pédagogiques, fête d'école,...). L'association peut également organiser ou participer à des moments de convivialité regroupant parents et enfants des deux communes.

Sur l'année scolaire 2011/2012, l'association a organisé :

- la vente de sapins de Noël pour les familles du RPI,
- un repas convivial à l'occasion du défilé déguisé des enfants,
- la réderie du 8 Mai à Plachy-Buyon,
- aidé à l'organisation de la fête de l'école.

Tous les parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement sont membres de droit de l'association et sont les bienvenus pour aider à la préparation et au bon déroulement des événements que l'association organise ou auxquels elle participe.



Enfants déguisés



La paëlla



Les membres du bureau.
De g. à d. : Sabine, Nathalie,
Véronique et Stéphanie



Aux fourneaux, de g.
à d. : Rémy et Fabrice



Les événements prévus sur l'année scolaire 2012/2013 sont :

Pour Noël 2012 : vente de sapins au profit des enfants, vente étendue cette année à tous les habitants de Plachy-Buyon et de Prouzel.

Samedi 23 mars 2013 : défilé déguisé à la salle polyvalente de Bacouël, suivi d'un repas convivial.

Mardi 8 mai 2013 : réderie de la coulée verte à Prouzel.

Samedi 15 juin 2013 : participation à la fête de l'école qui aura lieu cette année à Plachy-Buyon.

Vous pouvez joindre
l'association au
06.33.49.64.71
(M^{me} Sabine Soudain) ou
par courrier en mairie
de Plachy-Buyon.

Sabine Soudain
Présidente



Vues générales de la fête des écoles
sur le thème « l'école fait son cinéma ».





La Fraternelle, orchestre d'harmonie et école de musique de Conty

L'année 2012 se termine et fut encore une fois très riche en émotions pour La Fraternelle.

L'ensemble de l'association est dirigée par une équipe jeune et dynamique qui permet à l'école de musique aussi bien qu'à l'harmonie de grandir tous les jours. Le Président Flavien Legrand est secondé avec beaucoup de succès par une équipe énergique : Emilie Gardin, vice-présidente, Anne Legrand et Laurent Mandonnet à la trésorerie, Marie-Hélène et Adeline Godefroy au secrétariat. Annie Descroix, Karine Hanquiez et Romain Courtin complètent l'équipe.

Marie-Jo Mandonnet, directrice de l'école de musique, connaît les 67 élèves de l'école et résout d'une main de maître tous les problèmes d'organisation et de gestion qui se présentent. Elle est entourée par une équipe de professeurs stable et motivée et a eu le plaisir de voir trois nouvelles activités s'ouvrir au sein de l'école lors de cette rentrée : une classe de hautbois, une d'improvisation et un atelier chant.

Plusieurs cours d'instruments sont réalisés à Plachy, grâce à la mairie qui nous prête gracieusement les locaux : la guitare et le cor d'harmonie le mercredi après-midi, ainsi que le saxophone et la flûte traversière le samedi matin.

Chaque année, la Fraternelle se déplace pour différents événements sur Conty ou dans les différents villages de la communauté de communes. Elle s'est produite plusieurs fois à Plachy-Buyon, notamment pour la commémoration annuelle du 8 mai, ainsi que pour le congrès départemental des anciens combattants UNC. C'est la formation Aubade qui s'est produite et a régalé pendant une heure les visiteurs du marché lors du "marché de Printemps" de Plachy-Buyon.

Enfin, l'année a été marquée par une prestation de haut niveau de La Fraternelle : Charles Petit, notre chef d'orchestre, et Flavien, son adjoint à la direction, ont décidé de nous présenter au concours national des sociétés musicales, à Hondshoote. Le travail a été long et difficile mais le résultat fut à la hauteur de nos efforts, en obtenant un premier prix mention bien, avec une note de 17,5/20 en 1^{ère} division.

Le chemin continue, d'autres projets sont en cours...

Et bientôt la Fraternelle fêtera ses 130 ans !



Conseil d'administration de La Fraternelle, de g. à d. : Marie-Jo (Directrice de l'école de musique), Karine, Romain, Adeline (secrétaire adjointe), Marie-Hélène (secrétaire), Emilie (vice-Présidente), Annie, Anne (Trésorière) et Flavien (Président).



L'ensemble « Aubade » de la Fraternelle, au marché de Printemps 2012



L'« orchestre d'harmonie » de la Fraternelle, 5 min avant le passage devant jury, au Concours National des Harmonies, à Hondshoote (dans le Pas-de-Calais). La tension était à son comble



La Fraternelle en formation « défilé », pour la commémoration du 8 Mai 2012, devant la salle des fêtes... au cœur de la musique



Défilé du 8 Mai 2012 devant le monument au mort, en présence des porte-drapeaux

Emilie Gardin
Vice présidente



Margot Mandonnet et son prof de guitare Clément Raux



Marie-Josée Mandonnet entourée de Joséphine Bulot et Odysée Laignel

L'association pour le don du sang bénévole de Plachy et environs

Grâce à notre mobilisation, deux collectes ont eu lieu :

- le mardi 28 août : 35 poches de sang ont été prélevées,
- et le jeudi 27 décembre : 39 poches.

Les banderoles installées sur la route de Conty attirent l'attention des personnes et nous ont permis d'accueillir de nouveaux donneurs de villages voisins ou de passage.

Le centre de transfusion relance régulièrement les donneurs par des appels téléphoniques ou par SMS sur les portables. La radio France Bleu Picardie annonce les lieux de collectes régulièrement une semaine avant la date prévue. Ceci pour vous dire que nous avons absolument besoin de donneurs. Vous pouvez sauver une vie, c'est un geste simple et généreux, un accueil chaleureux vous est réservé.

Le repas choucroute, qui s'est déroulé le 24 novembre 2012, a permis de réunir donneurs et membres de l'association dans une chaude ambiance conviviale, animée par l'orchestre de William Maison.

Deux collectes sont prévues en 2013 : le 26 août et le 23 décembre. Nous vous attendons encore plus nombreux cette année.

Acceptez notre gratitude en faveur du DON DU SANG.

Martine Longuet
Secrétaire





L'amicale des aînés

L'Amicale des Aînés de Plachy-Buyon, une petite association de 25 membres (jeunes de 60 ans à... pas de limite), sans gros moyens (cotisation modique de 15 euros), ne manque pas de vivacité ; les activités proposées sont simples et les membres y partagent de bons moments dans une chaleureuse convivialité où la bonne humeur règne.

Pourtant nous avons une pensée émue pour Mauricette Dophin, ancienne adhérente, décédée en janvier 2012, ainsi que pour Bernard Brunel décédé en avril, trésorier de l'amicale jusqu'en 2009, qui s'était fortement investi, avec Christiane son épouse, dans les activités de l'association.

Les activités de l'année 2012 :

- Le mercredi 11 janvier : assemblée générale annuelle : présentation des rapports d'activité et de trésorerie - reconduction des président, trésorier et secrétaire (Serge Normand, Jean-Pierre De Saint-Acheul, Marie-Claude Hermant) - puis dégustation de la galette et du verre de l'amitié, fort appréciés par les 20 adhérents présents.
- Les ciné-conférences « Connaissance du Monde » au cinéma Gaumont d'Amiens ont intéressé dix à quinze personnes pour les films réalisés par des explorateurs dans des parcours bien différents de ceux des circuits touristiques habituels, films présentés par les réalisateurs eux-mêmes.
- 12 mars : l'Australie • 3 avril : l'Irlande • 16 octobre : la Loire • 20 novembre : le Québec • 11 décembre : les Massais.

Tarif de groupe (4,50 euros), regroupement en covoiturage et, pour la fin d'année, le 11 décembre, repas en commun en pizzeria dans une ambiance chaleureuse.

- Le mercredi 6 juin : 21 participants en 5 voitures jusque Saint-Valery-sur-Somme pour une promenade en baie sur le bateau « le commandant Charcot ». Beau temps exceptionnel ce jour là, marée haute évidemment, d'où pas de bancs de sable avec des phoques se chauffant au soleil ; mais ceux-ci ont subrepticement montré leur tête en plusieurs endroits dans les flots. Un déjeuner « moules-frites » dans la bonne humeur puis une promenade sur les quais et dans la vieille ville ont enchanté tout le monde, juste avant la pluie pour le retour.
- Le mercredi 27 juin : traditionnel pique-nique champêtre en bord d'étang sur un terrain privé généreusement prêté. Beau temps pour apprécier le barbecue offert par l'amicale et les divers accompagnements apportés par chacun. Une belle journée, dans une ambiance très détendue, sous un soleil inattendu, pour les 24 participants.
- Le mercredi 26 septembre : Denise et Lionel ont projeté sur écran les photos de leur voyage au Pérou. Du rêve pour les 12 « amicalistes » présents qui ont de plus apprécié le morceau de tarte accompagné du verre de l'amitié.
- Le 19 octobre : dans le cadre de la « semaine bleue », 19 personnes de Plachy-Buyon, dont 16 de l'Amicale des Aînés, se sont rendues à la salle des fêtes de Conty pour la soirée offerte, avec le partenariat de la MSA, par la Maison Familiale Rurale : un cocktail dinatoire, un spectacle cabaret, un entracte avec boissons et mises en bouche sucrées et, à la fin, une tisane ou un café ; le tout préparé, servi et joué par les élèves de l'école. Un bel investissement des jeunes pour une soirée de qualité.



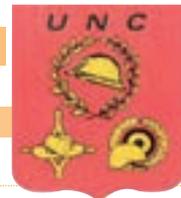
- Le 12 décembre : a marqué la fin de l'année en rassemblant 20 adhérents pour la traditionnelle bûche de Noël accompagnée de quelques bulles. Ce fut l'occasion de découvrir l'Egypte et la Guadeloupe au travers des photos de voyage de Denise et Lionel.

Les membres de l'Amicale des Aînés de Plachy-Buyon, que je remercie pour leur participation aux diverses activités, vous souhaitent une bonne année 2013 et vous invitent à les rejoindre pour partager leurs moments de rencontre.

Serge Normand
Président



De g. à d. le bureau : Serge Normand, Jean-Pierre De Saint-Acheul, Marie-Claude hermant entourant Anny Flintham Wallet



L'Union Nationale des Combattants & Soldats de France

Toujours très active, la section de Plachy-Prouzel manifeste beaucoup d'entrain au sein du village. Elle a été choisie en 2012 pour organiser l'assemblée générale départementale de l'Union Nationale des Combattants.

Le 12 février 2012 dans la salle d'honneur de la mairie s'est tenue l'assemblée générale locale de la section. A cette occasion trois membres du bureau, dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, ont été réélus. Il s'agit de MM. Jean Carbon, Gilles Germain et Lionel Normand. Le président et les différents membres du bureau en exercice ont été confirmés dans leurs fonctions. Les rapports financier et moral soumis à l'assemblée ont été approuvés à l'unanimité.

Monsieur Loric, conseiller général, Madame Anny Flintham-Wallet, maire, Monsieur Joseph Bleyaert, président de la communauté de communes, quelques conseillers municipaux, les présidents des associations patriotiques voisines assistaient à la cérémonie au monument aux Morts où se trouvaient rassemblés, avec quelques porte-drapeaux de l'amicale d'Amiens et du Souvenir Français, tous les participants, leurs conjoints et amis. Le repas de cohésion clôturait cette amicale et constructive assemblée.

En concertation avec les municipalités nous avons participé aux manifestations patriotiques avec mise en place d'une sonorisation. Plusieurs enfants ont été associés aux dépôts de gerbes.

La section a assuré très efficacement la restauration lors du marché annuel de printemps qui a drainé, comme à l'habitude, de nombreuses personnes et convives potentielles. Encore merci à tous ceux qui ont œuvré pour l'installation du stand, pour la cuisson et pour le service.

Lors de la commémoration de l'armistice du **8 mai 2012**, un office religieux a été célébré et un hommage a été rendu aux nombreux porte-drapeaux présents. L'harmonie « La Fraternelle » de Conty assurait l'animation musicale des honneurs et du défilé. Belle cérémonie avec participation importante des élus et des notables extérieurs. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue en présence des autorités, des présidents de sections voisines (A.C.P.G. et Souvenir Français) et des nombreux amis.

Le traditionnel « méchoui », organisé ordinairement à Fossemanant n'a pas eu lieu cette année en raison de **l'AG départementale de l'UNC** qui s'est déroulée le **24 juin 2012** et qui a nécessité la mise en œuvre de moyens assez conséquents tant en matériels qu'en personnels.

Après le traditionnel café d'accueil et de bienvenue les participants ont assisté à l'office religieux en l'église St-Martin de Plachy-Buyon, célébrée par le père Poitout, prêtre du secteur paroissial.

Après une minute de silence à la mémoire des disparus, le président Lionel Normand a accueilli les autorités présentes : Monsieur Bureau, directeur de l'ONAC, représentant monsieur le Préfet, Monsieur Loric, conseiller général du canton, Mme Marseille, adjointe au maire d'Amiens chargée des relations avec les anciens combattants, Jean-René Flamant, adjoint au maire de

Plachy-Buyon, le Capitaine Grignard, représentant le DMD (Délégué Militaire Départemental), le représentant du Commandant De Decker, commandant la compagnie de Gendarmerie de Montdidier.

Lors des travaux de cette assemblée, le président départemental Jean Assino a soumis à l'approbation des membres présents ou représentés, le rapport moral présenté par Claude Renard, secrétaire et le rapport financier rédigé par Monsieur Palynytczak, trésorier. Monsieur Simoneaux, administrateur, a ensuite exposé la vie des arrondissements et secteurs du département, insistant sur la nécessaire de la communication entre les sections.



Assemblée générale départementale le 24 juin 2012 à Plachy-Buyon



Vue générale de l'assistance lors de l'AG départementale du 24 juin 2012



AG UNC du 24 juin 2012 : le président, Lionel Normand, et le maire Anny Flintham-Wallet

Dans son allocution le président Assino a évoqué les actions permanentes de l'UNC au profit des Anciens combattants, la mémoire des soldats de tous temps tués en opérations extérieures, ceux de l'Afghanistan en particulier, des deux gendarmes tuées récemment dans le Var, citant Pierre Schoendoerffer qui a rapporté avec fierté et dignité les combats d'Indochine et d'Algérie.

Quarante et un porte-drapeaux étaient présents lors de la cérémonie au monument aux Morts. L'harmonie La Fraternelle de Conty a réhaussé le défilé et interprété les sonneries réglementaires. A cette occasion la section d'Amiens a reçu son nouveau drapeau.

Un vin d'honneur regroupant plus de 150 personnes a été offert par la municipalité. Notre maire, M^{me} Anny Flintham-Wallet a souligné l'honneur fait au village d'avoir organisé cette assemblée générale et félicité le président Normand et toute son équipe pour l'excellente organisation mise en place. Cent quarante convives se sont ensuite retrouvés au repas organisé dans la salle polyvalente de Bacouël-sur-Selle après une petite cérémonie devant le monument aux Morts de cette commune en présence du maire, Monsieur Jean-François Corniquet.

Peu d'habitants cette année encore pour célébrer la fête nationale du 14 juillet devant le monument aux Morts. Les traditions se perdent !

La journée de pêche du **2 septembre 2012** à l'étang de la pisciculture de Prouzel a rencontré son succès traditionnel. Les prises n'ont pas été si nombreuses que les participants pouvaient l'espérer mais chacun a pu se régaler après le partage des prises. Les frites et les grillades étaient d'excellente qualité. Satisfaction totale pour tous les participants, ce qui a contribué à resserrer les liens au cours du pique-nique commun à l'abri du chapiteau installé pour la circonstance.

Le 13 octobre 2012, nous avons organisé une soirée dans la salle polyvalente. Une cinquantaine de convives a pu déguster et apprécier l'excellente paëlla préparée par un traiteur.

Le 11 novembre 2012 dans la matinée, comme chaque année, commémoration du 94^e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 /1918 - instituée « Journée nationale d'hommage » pour tous les « Morts pour la France » par la Loi du 20 février 2012 - dans les communes de Fossemanant, Prouzel et de Plachy-Buyon.

Dans chacune des communes les enfants des écoles du regroupement pédagogique ont été invités à participer avec leurs parents à cette commémoration. Chacun a reçu un petit pot de fleurs qui a été déposé devant le monument aux Morts de chaque village ainsi que sur les tombes des soldats inhumés dans le cimetière de Plachy-Buyon.

Trente enfants ont ainsi été associés à l'hommage rendu par les élus et la population venue très nombreuse. Merci encore aux enseignants qui ont accompagné les enfants dans cette démarche.

Pour la première fois un jeune porte-drapeau, Gaëtan Margry, âgé de 14 ans, participait aux cérémonies. Qu'il soit félicité et encouragé pour son engagement dans le devoir de mémoire inoculé par ses grands pères, René Josse et Pierre Margry.



Au cours de ces cérémonies le président Lionel Normand a décoré Monsieur Claude Mathon de la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation au titre de la guerre d'Algérie, et Pierre Margry de la médaille de porte- drapeau, témoignage de son dévouement depuis 10 ans. Lors du vin d'honneur offert par la municipalité Messieurs André Namont et Christian De Langhe ont été récompensés de la médaille de bronze du mérite UNC pour les services rendus à l'association.



Le 5 décembre 2012 : commémoration des victimes de la guerre en Afrique du Nord à Plachy-Buyon et participation à la cérémonie organisée par la section cantonale des ACPG-CATM à Neuville-les Lœuilly.



En outre, la section a été représentée, avec son porte-drapeau, à la cérémonie nationale à l'hôtel des Invalides à Paris, à la cérémonie du Souvenir Français à Rancourt et au cours de différentes manifestations (obsèques en particulier).



Vue partielle des convives lors du repas de l'AG départementale du 24 juin 2012

DERNIERS HOMMAGES

Le 2 avril 2012 à Plachy-Buyon, nous avons assisté aux obsèques de notre camarade Bernard Brunel, médaillé militaire, âgé de 75 ans, ancien d'A.F.N, avant son incinération.

Le 20 août 2012, nous avons rendu un dernier hommage devant le monument aux Morts à notre camarade Marcel Clabaut, ancien d'AFN, décédé à 73 ans et l'avons accompagné dans le caveau familial du cimetière de Plachy-Buyon.

Le 4 décembre 2012 à Prouzel, c'est notre camarade Noël Poret, âgé de 76 ans, médaillé militaire, ancien d'A.F.N. que l'on conduisait dans sa dernière demeure.

Encore tous nos voeux de réconfort à leur épouse respective et à toute leur famille.

Lionel Normand
Président de la section U.N.C.

La société de chasse de Plachy-Buyon



Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas! Ceci est d'autant plus vrai que leurs variations ont des conséquences importantes sur la pratique de la chasse.

En effet, les intempéries de cet été n'ont pas permis une bonne reproduction des perdrix grises sur le territoire de chasse de la commune. Nous avons donc décidé de ne pas les chasser cette année en espérant que leurs effectifs remontent l'année prochaine.

Cette décision fut adoptée à l'unanimité en début de saison démontrant l'état d'esprit responsable des chasseurs de la société.

Nous avons toutefois constaté une hausse de la population de lièvres et une stabilité de celle des faisans.

Comme chaque année, nous profitons du " Lien " pour remercier publiquement tous les propriétaires qui nous ont renouvelé leur confiance en nous accordant leur droit de chasse.

En mai dernier, nous avons renouvelé notre « cochon grillé » qui a réuni 78 personnes sympathisantes de la société de chasse. Je vous invite à regarder les photos de cette magnifique journée !

Olivier Lambert
Président



le cochon



Christophe et Etienne "les cuistots"



Olivier "le découpeur"





L'association de pêche "L'eau vive"



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 3 mars 2012 dans la salle communale des associations. Après lecture et approbation des rapports moral et financier il a été procédé au bilan de l'année écoulée.

Après un engouement temporaire les deux premiers mois qui suivent la date de l'ouverture, force est de constater que l'assiduité des adhérents se délite avec le temps. Seuls quelques inconditionnels se retrouvent régulièrement sur le bord de la rivière. C'est dommage !

L'ouverture s'est déroulée le samedi 10 mars 2012 conformément à l'arrêté préfectoral. Nous n'étions que dix pêcheurs ce jour là et au fil du temps nous ne nous sommes retrouvés qu'à cinq ou six à chaque rempoissonnement durant toute l'année halieutique.

Cette année, compte tenu de la réduction du nombre des adhérents, ce sont cent vingt kilos de truites (fario et arc-en-ciel) au lieu de deux cents qui ont été déversés dans la rivière selon une périodicité fixée d'un commun accord. Les plus « mordus » ont réalisé des paniers jusqu'à la fermeture mi-septembre. Cette politique de rempoissonnement continue de porter ses fruits car cette année plusieurs truites de plus de 1,5 kg ont été capturées en divers endroits du parcours. Il convient de signaler les sept belles truites de ce poids prises par Frédéric Joly le plus « chanceux » d'entre nous. La qualité de l'eau de la rivière contribue au bon développement de ces poissons. Protégeons la le plus possible et, de grâce, qu'on évite de la polluer par des rejets de toutes natures.

Le président lance un cri d'alarme pour recruter des adhérents afin que l'association puisse survivre. Faute de subsides elle est appelée à disparaître à plus ou moins brève échéance. Même si la pêche en pisciculture procure quelque agrément elle n'est pas comparable avec la pêche en rivière qui, elle, n'a rien de virtuel. Ce sont surtout les jeunes qu'il faut séduire pour assurer la relève.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, le président se tient à votre disposition pour vous faire part de la réglementation propre à l'association, ses parcours de pêche, les prix des actions et du permis de pêche en rivière de 1ère catégorie (obligatoire). Une cotisation réduite est accordée aux jeunes de moins de seize ans.

Il n'est pas inutile de rappeler également que l'association de Plachy-Buyon n'accorde pas la réciprocité de pêche aux autres associations du département, en particulier celle de Conty dont les actions sont vendues, entre autres, par le bar-tabac de Plachy.

Venez vous détendre dans la bonne humeur et nous retrouver en prenant contact avec :
Lionel Normand, président, (qui assure la vente des permis de pêche et des actions)
 5 rue de l'église à Plachy-Buyon (Tél. : 03.22.42.29.59).

Lionel Normand



Truite fario mâle (2 kg 400 - 60 cm) capturée le 15/9/2012 par Frédéric Joly



Truite fario (1 kg 320 - 47 cm) prise le 1er juillet 2012 par Stéphane Patoulet



L'association sportive Prouzel-Plachy

Rencontre ASPP - Pernois au stade de Prouzel des seniors



Coupe de France ASPP - Flixecourt au stade de prouzel des seniors



Equipe sénior

Parfois le football, c'est aussi cela !! Benjamin en plein effort !



Football animation au stade de Prouzel

Le fameux "Kop Prouzellois". "Dédé" alias Cyril Devérité porteur du Djembé



Bonjour à toutes et à tous,

L'ASPP continue ainsi son chemin et son esprit, sportif et convivial, et permet à tous ceux qui s'y retrouvent de partager des bons moments autour du terrain.

D'un point de vue "sportif", malgré une saison parfois difficile sur les terrains et des résultats parfois un peu loin de nos attentes, l'équipe Sénior a tout de même obtenu son maintien en finissant 7^{ème} de son championnat sur 12 équipes engagées, avec quelques beaux coups d'éclat, tout de même, contre des grosses cylindrées du département.

Pour nos vétérans, le plaisir a encore une fois été de la partie pour cette bande de copains à la bonne humeur communicative.

L'effectif continue même de voir de nouveaux arrivants chaque saison rejoindre nos plus jeunes représentants !

L'année fût également une réussite d'un point de vue administratif, où l'équipe bénévoles a assuré pour encadrer petits et grands pour représenter nos couleurs auprès de la fédération ou encore pour rénover nos installations. Merci à eux, car sans ce cocktail d'anciens et de moins anciens de l'ASPP, de passionnés et de fervents supporters bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine, il n'y a pas d'association.

Le travail de tous se voit également récompensé et le site Internet du club, véritable vitrine de notre association, connaît lui aussi un succès considérable en étant le site amateur le plus visité du département !! Et oui, M'sieur, Dam', les aventures de l'AS Plachy Prouzel sont suivis par 4 000 visiteurs en moyenne... par jour ! <http://prouzel-plachy.footeo.fr>

Pour conclure, et même s'il n'était vraiment pas facile de réaliser ce projet, grâce à des amples démarches et prospections effectuées pour la troisième année consécutive, nous arrivons toujours, en partenariat avec l'ES Vers-Sur-Selle et le FC Saleux, à engager des équipes de jeunes.

Quel plaisir de les voir au stade municipal ! C'est une des grandes satisfactions de cette année ! Pas moins de 35 jeunes à chaque entraînement !

Si vous voulez compléter nos effectifs, n'hésitez pas, nous vous accueillerons les bras grands ouverts chez nous !!!

Alors tous à vos crampons et à très bientôt sur nos terrains !

Loïc Neveu
Président

ASPP au "trail" des allumés avec Baptiste, Benjamin et Loïc
Précision : Un "trail" est une course nature qui se déroule de nuit dans les champs, bois etc... Ici, photo prise à Namps au Val, le plus petit trail de la Somme avec plus de 1 000 participants.

ASPP au Stade de France : Greg F, Antoine, Alex, Baptiste, Greg W, Loïc, Benjamin et Jonathan





Tennis Club de la Coulée Verte



SI LA PRATIQUE DU TENNIS LOISIR VOUS TENTE,
UN CLUB EXISTE DANS LA VALLÉE DE LA SELLE

Le Tennis Club de la Coulée Verte (T.C.C.V.) est né en mars 2004 de la fusion du Tennis Club de Plachy-Buyon (créé en 1983) et de l'Association de Tennis de Prouzel. Le club comptait 75 adhérents à la rentrée de septembre 2012. Il s'agit d'un "club loisir" non affilié à la Fédération Française de Tennis.

Nous disposons de 2 courts découverts, l'un situé à Prouzel dans la Coulée Verte (structure en béton poreux) et le second à Plachy-Buyon, route de Bacouël, (structure en GreenSet).

A souligner que ce dernier a été régénéré au printemps dernier, ce qui en fait un court tout neuf.

Cette régénération du terrain fut réalisée par la Société EnviroSport pour un montant de 9 981 € TTC.

Travaux pour lesquels le club a participé à hauteur de 3 755,48€, la commune pour 3 755,49€ également et le Conseil Général pour une subvention de 834,55€. Le club remercie vivement la municipalité pour son soutien sans faille depuis maintenant presque 30 ans.

Par ailleurs nous disposons de créneaux horaires dans la salle multisports située à Plachy-Buyon, route de Bacouël, laquelle est gérée par la Communauté de Commune du Canton de Conty.

Une école de tennis existe, encadrée par un professeur titulaire du Brevet d'État. Les cours ont lieu **le mardi soir de 18h à 22h** et **le mercredi matin de 9h30 à 11h30** de septembre jusqu'à la mi-juin.

Pour information, il reste des places :

- **le mardi à 20h** pour les adultes débutants,
- et **à 21h** pour les adultes en perfectionnement.
- Le **mercredi matin** nous disposons encore de quelques places pour les enfants de 8 à 10 ans.

Je vous invite à compléter ces informations en consultant notre site internet : <http://tccv.hebergratuit.com/>

Les tarifs 2012/2013 sont les suivants :

- Enfant/Ado moins de 16 ans : 15 € - Adulte : 30 €
- Adhésion valable jusqu'au 31 août 2013

Uniquement pour les habitants des villages de la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Résultats du tournoi

- Simple messieurs : Thibault Loyer-Rohaut conserve son titre devant Reynald Lenglet 6/4 6/3.
- Double : Jean-Baptiste Delafosse et Lahbib Chabrani l'emportent devant Christine Rohaut et Reynald Lenglet 6/4 6/3.



Les finalistes du double, de g. à d. : Reynald Lenglet, Christine Rohaut, Jean-Baptiste Delafosse et Lahbib Chabrani



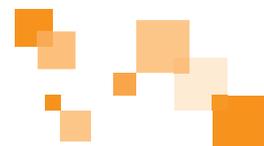
La fête de l'école de tennis avec à sa droite Hubert Sellier (moniteur)



La remise des récompenses des finalistes du simple. De g. à d. : Jean-Michel Salon, Thibault Loyer-Rohaut, Reynald Lenglet et le président de la Communauté de Communes, Joseph Bleyaert



Les deux finalistes Reynald Lenglet et Thibault Loyer-Rohaut (à signaler que sans la salle multisports, la finale n'aurait pas pu se dérouler, le temps étant relativement exécrable ce jour-là !)



Le terrain tout beau



Les finalistes

Les dates à retenir pour 2013

- Vendredi 15 mars : Assemblée Générale à 20h30 (salle polyvalente de Plachy-Buyon),
- Samedi 30 mars : Fin du tournoi « Défi »,
- Lundi 1^{er} avril : Début du tournoi "Outdoor",
- Vendredi 7 juin : Finale du "double",
- Samedi 8 juin : Finales (suite), suivies de la remise des récompenses en fin de journée.

Permanences pour les inscriptions, salle des associations de Plachy-Buyon.

- samedi 31 août 10h-12h,
- mercredi 4 septembre 14h-17h
- samedi 7 septembre 10h-12h.

Reprise de l'école de tennis : mardi 17 septembre 2013.

- Président : Jean-Michel Salon
- Vice-Président : Paul Marticho
- Trésorier : Antoine Lecointe
- Trésorier Adjoint : Laurent Mandonnet
- Secrétaire : Valery Courtois
- Secrétaire Adjointe : Anne Mongrenier
- Membres : Thierry Dubourg, Reynald Lenglet et Lahbib Chabrani

CONTACT DU CLUB

Jean-Michel SALON à Plachy-Buyon (Tél. : 03 22 42 78 73
jm.salon@orange.fr)

A bientôt sur les courts,

Jean-Michel Salon
Président



Le club de gymnastique volontaire

La gym ! : difficile ou facile ? Si je pense « difficile », j'y renonce. Mais bien sûr ce n'est pas toujours facile, cependant j'y vais, j'y retourne et...j'apprécie. Pourquoi ?

D'abord, notre jeune moniteur montre une telle conviction pour nous dire : « Allez, on commence gentiment » que, quel que soit l'exercice, nous ne pouvons que nous mettre en route.

Ensuite il ne nous reste plus qu'à suivre ses instructions accompagnées d'encouragements permanents qui, s'imbriquant les uns dans les autres, nous entraînent progressivement dans l'effort : « Tête tirée vers le haut ! Epaules basses ! Hydratez-vous ! Visage souriant ! Que du bonheur !... Je me grandis ! Ventre serré ! Je me gaine naturellement ! C'est facile... »

Et, en effet, tout paraît plus facile quand on se laisse entraîner par la musique rythmée qui guide les efforts.





En professionnel du sport, attentif aux participants d'âge varié, notre animateur nous conseille les meilleures postures, pour réussir les exercices en adaptant les mouvements aux possibilités de chacun. « *Tous ensemble dans la même galère* », mais ramant à un rythme plus ou moins différent car la consigne est de faire ce que l'on peut, sans se faire mal.

Par conséquent, venir est un plaisir, une détente, des fous rires, des retrouvailles, un moyen pour rester en forme, pour s'assouplir, pour se dépasser sans en souffrir, pour acquérir de l'équilibre, pour évacuer le stress. Pendant une heure (même un peu tardive), qu'il est agréable de goûter à un peu de liberté, de s'occuper de soi, de

se vider la tête des soucis quotidiens, sans interférences intempestives.

Cette heure de travail dans la bonne humeur est tellement épanouissante qu'on se quitte régulièrement en se disant chaleureusement : « *Au revoir, à la semaine prochaine* ».

Le Club de gymnastique volontaire de Plachy-Buyon accueille qui le souhaite, le mercredi, de 19h30 à 20h30, dans la salle polyvalente.

L'équipe "gym"

Le BBCC : actuellement au cœur de la 4^{ème} saison sportive



LA SAISON 2011/2012 S'EST ACHEVEE EN JUIN DERNIER

Année sportive riche avec 6 équipes engagées dans les championnats départementaux et de belles performances pour le club, **le plus jeune du comité de la Somme.**

Ainsi deux de nos équipes, les poussins et les benjamines, ont terminé à la 1^{ère} place de leur championnat respectif.

Les poussines ont pour leur part terminé à la 5^{ème} place de leur championnat, les benjamins à la 6^{ème} place, les minimes cadettes à la 5^{ème} place et enfin les adultes 4^{èmes}.

Le tournoi annuel du club, organisé le 9 juin dernier, a réuni 8 équipes de poussins et poussines en journée et 7 équipes loisirs adultes en soirée.

Enfin, la soirée annuelle du club a réuni en mars 2012, à Taisnil, près de 200 personnes.



Soirée annuelle à Taisnil, le 24 mars 2012



Juin 2012, fête départementale du mini basket à Amiens. Notre équipe "babys". De gauche à droite : Aristide, Matthéo, Alexandre et Adèle



Fête mini basket à Amiens, équipe "Poussins" 2011/2012. De gauche à droite : Gauthier, Julian, Hugo, Fred notre entraîneur, Gabriel, Tom, Max et Sébastien

L'ANNEE 2013

Le club enregistrait pour démarrer la saison en septembre 2012 un total de 89 licenciés.

Cette année encore plusieurs équipes portent nos couleurs en championnat départemental ou régional. La plupart des matchs à domicile se déroulent les samedis après-midi à la salle omnisports de Plachy-Buyon. **N'hésitez pas à venir y encourager nos jeunes.**

La traditionnelle soirée annuelle du club se déroulera cette année, à la salle des fêtes de Loeuilly, le samedi 23 mars 2013.

Le tournoi annuel du club est programmé le samedi 8 juin 2013 à Conty. **Venez nombreux encourager nos équipes, la restauration y sera assurée.**

A très bientôt.

Etienne Fercot
Président



Juin 2012 : soirée de fin de saison au bowling d'Amiens avec les équipes poussins, poussines, benjamins et benjamines



Notre équipe "benjamine" 2012/2013. De gauche à droite, assise : Justine, Kim, Noémie, Emma. Accroupies : Elise, Julie et Marion

Les horaires, les entraînements et le tarif des licences pour l'année 2012/1013, salle omnisports de Plachy-Buyon

Enfants :

- nés entre 2004 et 2007 (licence 45 €) : les mercredis de 14h00 à 15h15
- nés entre 2002 et 2003 (licence 45 €) : les lundis de 18h15 à 19h30 et les mercredis de 15h15 à 16h30
- nés entre 2000 et 2001 (licence 55 €) : les lundis de 18h15 à 19h30, les mercredis de 16h30 à 18h00 et les vendredis de 18h00 à 19h15

Garçons :

- nés entre 1998 et 1999 (licence 65 €) : les lundis de 18h15 à 19h30 et les jeudis de 18h30 à 20h00

Filles :

- nées entre 1995 et 1998 (licence 65 €) : les lundis de 18h15 à 19h30 et les vendredis de 19h15 à 20h30

Adultes loisirs :

- (licence 75 €) : les vendredis de 20h30 à 22h00



Notre équipe "benjamins" 2012/2013. De g. à d., debout : Fred (notre entraîneur), Clément, Vincent, Max, Constant, Adrien. Accroupis : Julian, Gautier, Gabriel, Tom et Hugo





L'association Team Dream Carp CFP



L'année 2012 a été marquée par la création de l'association Team Dream Carp CFP parue au Journal Officiel de la République Française n°22 (22 Juin 2012). Site mail : team-dream-carp-cfp@hotmail.fr.

Une "association de pêche à carpe" qui a pour but de faire découvrir sa passion aux débutants et d'enrichir les connaissances des pêcheurs chevronnés. Une pêche dite exclusivement en "No Kill", tout poisson est remis à l'eau après la pesée et dans de bonnes conditions !

L'association est présidée par Clément Bouvier (trésorier), Florian de Saint Riquier (président), et Pauline Vilbert, (secrétaire), photo ci-contre.

La Team Dream Carp CFP a prévu un départ en grande pompe, et prévoit pour 2013 un enduro et deux sorties club, ainsi que d'autres nombreuses sorties au bord de l'eau...

L'association est composée actuellement de 11 adhérents : Florian de Saint Riquier, Clément Bouvier, Pauline Vilbert, Emmanuel de Saint Riquier, Philippe de Saint Riquier, Enzo Grimaudo, Serge Grimaudo, François Hesdin, Alexandre Hesdin, Elvis Dudzig et Christophe Hecquet.

L'adhésion à l'association se fait sur demande écrite au président Florian de Saint Riquier, (Tél. 06.85.16.22.72), 4 résidence l'Orée à Plachy-Buyon. Elle est ensuite étudiée auprès de chacun des membres.

Il n'y a pas d'âge pour faire partie de notre association, le plus jeune d'entre nous a 13 ans et le plus âgé 51 ans ! La tranche d'âge est donc large et facilite les échanges, les connaissances, etc.

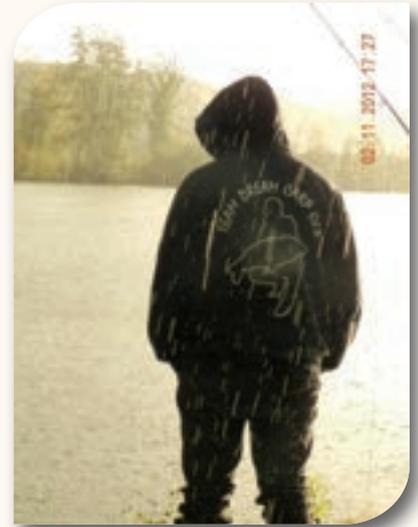
Concernant le permis de pêche, il n'est pas forcément nécessaire, tout dépend des lieux où nous pêchons, s'il s'agit d'un étang privé ou public qui demande ou non le permis.

Enfin, avant d'avoir des adhérents cette année, les sorties ont été vastes les années antérieures.

Nous avons beaucoup pêché dans la Somme (Fossemanant, Fleury, Lœuilly, Saint-Sauveur, Aillysur-Somme) mais aussi partout en France (Lac de Vouglans dans le Jura, mais aussi du côté de Reims, Noyon, Clermont,...).

Ci-joint, quelques photos des membres d'honneurs de l'association pour l'année 2012 en "pleine pêche" !

Pauline Vilbert
Secrétaire.



Pêche d'une carpe miroir de 14kg à Fossemanant par Florian De Saint Riquier



Pêche d'un esturgeon de 16,9 kg, en dessous de Reims, par Pauline Vilbert



Pêche d'une carpe commune de 5,5 kg à Fleury par Clément Bouvier



Lorga Théâtre

Non, LORGA n'est pas une nouvelle compagnie de théâtre, c'est "Lou organisation" qui a changé d'entité pour des raisons de réactualisation du statut de la compagnie.

L'atelier théâtre se réunit, sous la direction de Laurent Quéhen dit Lou, chaque mardi de 21h00 à 22h30 à la salle polyvalente.

Notre groupe se compose de 7 personnes (non, 8... un petit nouveau nous a rejoints). Nous nous retrouvons dans la bonne humeur pour pratiquer des exercices d'improvisations, de gestuels... et préparer le montage d'un spectacle. C'est toujours un grand moment d'échange et de convivialité.

Nous avons donné dans les communes d'Oresmaux et du Bosquel une représentation de notre pièce "Mes alliances" et nous n'avons pas manqué, pour la dernière, de nous produire à Plachy-buyon le samedi 17 novembre devant une salle comble d'un auditoire heureux de retrouver la troupe.

OUI, nous commençons à avoir de fidèles spectateurs ! Est-ce le début de la notoriété ?

Le théâtre est pour nous un divertissement. Lorsque nous nous produisons devant vous, notre objectif est de vous faire partager notre bonheur et de chercher à vous changer les idées.

Nous travaillons déjà une nouvelle pièce que nous sommes impatients de vous présenter.

Dominique, Françoise, Hélène, Etienne, Laurent, Marc, Jean-René et... Florian, sans oublier notre coach Lou, vous donnent rendez-vous peut-être... en 2013.

Jean-René Flamant
Président



Le Baby Gym

Depuis septembre 2012, le BABY GYM a fait ses premiers pas à Plachy-Buyon

Pourquoi Baby Gym ? Cet espace ludique s'avère riche d'intérêt à plus d'un titre et notamment parce qu'il respecte le rythme de chacun en matière d'acquisitions, sans que le cadre soit rigide.

Courir, sauter, grimper, attraper, enjamber, lancer, rouler, pousser, tirer, soulever... les possibilités sont multiples avec ce corps en constante évolution.

Cette activité a lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 16h30 à 17h30, dans la salle polyvalente de l'école de Plachy-Buyon.

Elle s'adresse à tous les enfants de 3 à 5 ans de la Communauté de Communes du Canton de Conty et au-delà.



Cette activité est mise en place avec la collaboration de l'animatrice sportive professeur d'éducation physique Sylvia Dauphin aidée d'un bénévole, Thomas (étudiant en licence STAPS), qui anime déjà diverses activités sportives.

Les activités sont encadrées par au minimum 2 personnes. Elles s'articulent autour de différents modules, soit 4 à 5 petits ateliers sur 1h : activités d'adresse comportant le lancer de ballon, les roulades, les parcours d'équilibre.

Chaque semaine, les activités diffèrent tout comme les parcours, si bien que l'enfant peut progresser en s'amusant autour de nouveaux parcours d'expression corporelle.



Parcours d'équilibre sous l'oeil attentif des petits camarades...



Le nombre de places est limité à 12 en raison du jeune âge des participants. Deux séances d'essai sont possibles.

Le tarif est de 130 € à l'année, possibilité de paiement en 3 fois (payable à l'inscription pour l'année).

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre par mail M^{me} Leila Turut, présidente du Baby Gym du

Val de Selle : lturut@hotmail.fr ou Tél/SMS au 06.09.32.05.31.

Leila Turut



Le Dixieland Combo – Orchestre de Jazz New-Orléans

Les DIXIELAND COMBO



C'est en 1992 que fut créé, sous l'appellation "LE CHARLES BAND SON", cet orchestre qui s'est fait connaître au festival "Les Contynois" et où le jazz a "enflammé" le public. C'est de là qu'a démarré la grande aventure !

Il a pris en 1996 le nom "DIXIELAND" (style de musique) "COMBO" (pour le nombre de musiciens, de 1 à 9).

Cet orchestre est donc composé de 6 musiciens tous nostalgiques du style "Nouvelle Orléans" et ces picards,

venus des bords de la Somme, savent mettre en exergue les standards de Louis Armstrong, ceux de Sydney Bechet... pour recréer l'ambiance du sud de la Louisiane.

Le Dixieland Combo sait entrer en parfaite synergie avec son public en lui faisant goûter un jazz gai et débonnaire, celui des parades et des fêtes. En outre, ses spectacles, au travers de l'hexagone et à l'étranger, ont toujours été synonymes de grande qualité musicale.

De nombreux projets sont prévus en 2013 dont :

- le Zénith d'Amiens en janvier,
- l'Armada de la liberté à Rouen et ses magnifiques bateaux,
- Lille en lumières,
- jazz au Touquet,
- un projet pédagogique au centre aéré de Plachy-Buyon pour le plaisir des enfants, en collaboration avec les "monos" et M^{me} Sabrina Lorenzini, directrice de l'ALSH.

Alors, See you Song !

Philippe Mélen
Président



Collégiale de Picquigny : 1^{er} rang, de gauche à droite : Trompette, Joël Dupuis, Trombone/banjo, Jean-Pierre Chabaille (trésorier), clarinette, Pierre Wilbert (vice-président). 2^{ème} rang, batterie/washbord, Philippe Mélen, président, piano, Maurice Conil, contrebasse, Freddy Poulain.

Un temps pour soi ! Le yoga

Oser, savoir prendre un temps pour soi, pour son corps, sa santé, gérer son stress.

Le yoga n'est pas un sport mais une discipline d'harmonisation et de développement des facultés psychiques et corporelles.

Pas de compétition, pas de recherche de performances, seulement une recherche du bien de soi.

L'âge ou l'état de santé des pratiquants importent peu lorsqu'ils sont accompagnés par un enseignant compétent.

Par sa pratique simple du mouvement couplé avec la respiration, il réveille des muscles jusqu'ici peu utilisés allant ainsi vers une meilleure santé, forme. Rassembler le corps et l'esprit pour ne faire qu'un.

Constitué de mouvements adaptés à tous, le yoga se pratique sans forcer, sans fatigue, sans peine même pour les articulations.

Il vous apporte la concentration et l'apaisement tout en prenant soin de votre corps.

Et cela tout au long de votre vie.

Le cours collectif : avec un apprentissage progressif des postures, respirations et concentrations, les qualités de stabilité, équilibre, souplesse, détente, volonté, patience, ... se développeront.

Le cours individuel est une aide personnalisée adaptée à vos besoins pour gérer le bien-être, régler un souci ponctuel, comprendre qu'il est possible de solutionner le stress du corps, de l'esprit, la fatigue, tout ce qui peu à peu vous fait souffrir tout au long de votre vie.

Petit exemple utile pour tous les jours en pratiquant cet exercice de « l'inspiration, expiration », quelle que soit la situation, juste pour ressentir :

Prenez une grande inspiration, bloquez la, comptez un, deux puis expirez doucement par la bouche en serrant les lèvres, le plus doucement possible.

Recommencez au moins cinq fois.

Une séance de yoga vous est proposée chaque semaine à Plachy Buyon, espace Marie-Antoinette Wallet Fouque, le vendredi de 20 à 21 h. vous avez la possibilité de participer à deux séances avant de vous inscrire.

Tenue décontractée, il suffit de ramener un tapis, une petite couverture, un coussin... et d'éteindre son portable !!

PS : Les inscriptions peuvent se faire, si vous le souhaitez, à tout moment de l'année. Inutile d'attendre septembre pour commencer !

Marie-Christine Scandella





Esperanto 80

Comment vit l'association ? Kiel vivas la asocio ?

Les cours - La kursoj

- 1) Les confirmés : le jeudi de 14h15 à 16h : traductions, lectures, entraînement à la traduction simultanée, créations.
- 2) 2 groupes en cours d'étude : le jeudi de 16h30 à 18h (7 personnes) et le mardi de 15h30 à 16h (5 personnes).
- 3) Débutants : 2 groupes : le jeudi de 18h à 19h30 (2 personnes) et le lundi de 15h30 à 17h, à partir du 12.11.12 (4 personnes) Pour ces 2 cours vous pouvez encore vous inscrire auprès de Daniel Devis 03 22 47 30 11.

Les réunions conviviales - La gastaj kunvenoj.

Chaque mois, tous les membres de l'association se retrouvent pour pratiquer l'espéranto (un mois le vendredi soir, l'autre mois le samedi), à travers diverses activités (lectures, contes, correspondances des uns et des autres, jeux, chants, etc.) et échanges d'informations, débats sur des projets de l'association, le tout dans une atmosphère très amicale.

Les conférenciers étrangers - La eksterlandaj prelegistoj.

Une ou deux fois par an, l'association française d'Espéranto organise des tournées d'espérantistes étrangers qui viennent parler soit de leur pays soit de thèmes particuliers à propos desquels ils sont compétents. Notre association accueille ces conférenciers et organise des soirées ouvertes à tous publics avec traduction simultanée.

C'est ainsi qu'en octobre 2011 nous avons accueilli Trevor Steele, un australien qui nous a parlé de l'histoire, de l'évolution et des conditions de vie actuelle des aborigènes dans la société australienne.

Nous accueillerons encore le 31 janvier 2013 un russe qui est déjà venu en 2003. Il nous avait fait un état remarquable des avantages et inconvénients sous le régime soviétique et après celui-ci.

Pour cette visite-ci la thématique n'est pas encore précisée.

Affiliation à la Fédération Nord d'Espéranto - Aliĝilo al la norda federacio.

Cette affiliation permet aux membres de passer les examens organisés par la fédération, de recevoir régulièrement le bulletin d'informations et de participer aux rencontres organisées, ce qui présente autant d'occasions d'utiliser l'espéranto dans le langage courant.

Divulgar de la langue esperanto - Diskonado de la lingvo esperanto.

Avec les cours c'est une des principales fonctions de notre association : être toujours prêt à témoigner de l'efficacité de la langue, à répondre au mieux à n'importe quel interlocuteur (comme par exemple, dernièrement, le journaliste du Courrier Picard) et à participer au salon des associations, etc...

Participer aux actions nationales voir internationales - Partopreni al naciaj agadoj, eble internaciaj.

Actuellement, Esperanto 80 participe à une pétition nationale pour demander la possibilité de prendre la langue Espéranto en option au Bac. Si vous êtes intéressé, vous pouvez la signer sur : www.esperanto-au-bac.fr

Club de loisirs Espéranto au Collège Jean-Marc Laurent - Libertempa klubo en la gimnazio Jean-Marc Laurent

Entre 12h45 et 13h30 les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} peuvent bénéficier d'un certain nombre de clubs de loisirs pour se détendre un peu. Le jeudi, Esperanto 80 anime donc un club. Comme il ne s'agit pas de donner un cours supplémentaire aux élèves nous intervenons par le biais de jeux linguistiques et par des traductions favorisant la correspondance internationale avec d'autres jeunes ou également avec des adultes volontaires. C'est ainsi qu'il y a 2 ans des élèves de 6^{ème} travaillant sur les contes ont reçu un récit amérindien d'origine que notre correspondante brésilienne avait elle-même traduit en espéranto.

Françoise et Luc Jaisson

Liste des Associations de Plachy-Buyon

Amicale des Aînés
Serge Normand
Apt 95 - 19 allée Le Chevalier - 80090 Amiens
03.22.42.10.66

Association des Anciens Combattants de Plachy-Buyon et des environs
Lionel Normand
5 rue de l'Eglise - 80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.29.59

Amicale des Donneurs de Sang de Plachy-Buyon et environs
Anny Flintham-Wallet
6 rue du Commandant André Dodart
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.11.38

Association Esperanto80
Françoise Jaisson
4 allée des Primevères - 80160 Plachy-Buyon
www.esperanto80.org - 03.22.42.07.35 - 09.77.49.57.79

Association des Parents d'Elèves Plachy-Buyon/Prouzel
Sabine Soudain
16 rue de la Gare - 80160 Prouzel - 03.22.42.06.51
remy-sabine.soudain@orange.fr

Association de Pêche « L'eau vive » - Lionel Normand
5 rue de l'Eglise - 80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.29.59

Association sportive Prouzel-Plachy (football)
Loïc Neveu
4 rue de la Gare - 80160 Plachy-Buyon - 06.17.38.72.17

Association Yoga en Picardie (A.Y.P.)
Eric Ladoire
18 rue d'en Bas - 60120 Lavacquerie
Contact : Marie Christine Scandella - 03.44.04.95.69

Atelier Informatique
Rens. auprès de la Mairie de Plachy-Buyon
03.22.42.74.26 - emmanuel.maitre@yahoo.fr

Baby Gym du Val de Selle
Leila Turut
32 rue du Stade - 80160 Prouzel - 06 09 32 05 31
Mail : lturut@hotmail.fr

Basket Ball Club du Contynois (BBCC)
Etienne Fercot
14 rue des Clabaudois - 80160 Plachy-Buyon
03.22.42.91.16

Bibliothèque
Patricia Dubois Guerle
3 résidence de l'Orée - 80160 Plachy-Buyon
03.22.42.76.27

Club de gymnastique
Renée Delle Ville
6 rue des Clabaudois - 80160 Plachy-Buyon
03.22.42.00.61

Dixieland Combo
Philippe Mélem
8 bis rue du Commandant André Dodart
80160 Plachy Buyon
03 22 47 23 91 / 06 88 52 29 79 - b.melen@vuetentendu.com

Ecole de musique
(cours à Plachy-Buyon et Conty)
Marie-José Mandonnet
28 résidence la Clé des Champs
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.10.95

La Fraternelle de Conty
Flavien Legrand
25 rue du Maréchal Leclerc - 80540 Montagne-Fayel
03.22.47.40.11 - 06.76.71.91.42
lafraternelle.conty@free.fr

Lorga (théâtre)
Jean-René Flamant
11 Grande Rue - Hameau de Buyon
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.70.90

Promenades en groupe
Rendez-vous les lundis 14h30 sur le parking de la salle polyvalente Rue des Clabaudois
80160 Plachy-Buyon
Contact M. ou M^{me} Namont - 03.22.42.10.60

Société de Chasse
Olivier Lambert
10 rue de l'Eglise - 80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.07.20
lambert.cuvelier@wanadoo.fr

Team Dream Carp CFP
Florian De Saint-Riquier - 4 résidence de l'Orée
80160 Plachy-Buyon - 06 85 16 22 72
Mail : Team-dream-carp-cfp@hotmail.fr

Tennis club de la coulée verte (tennis, loisirs, initiation enfants)
Jean-Michel Salon
49 rue des Clabaudois - 80160 Plachy-Buyon
jm.salon@orange.fr - 03.22.42.78.73



NAISSANCES

- Mathis WILLOTle 4 avril 2012
- Clara FRANCISle 7 avril 2012
- Axelle CUVELLIER.....le 12 avril 2012
- Midory ROYle 20 juin 2012
- Faustin DELENCLOS.....le 25 août 2012
- Manon BROUZES.....le 22 septembre 2012



MARIAGES

- Cédric DETREZ et Carole FERRIÈRE.....le 14 janvier 2012
- Jean-Marc GRIMAUX et Éliane NASRle 21 janvier 2012
- Jérémy LEFEVRE et Audrey CALAIS.....le 18 août 2012
- Jean-François LARDÉ et Élodie LEMAIREle 25 août 2012



Jean-Marc GRIMAUX
et Éliane NASR



Jérémy LEFEVRE et
Audrey CALAIS



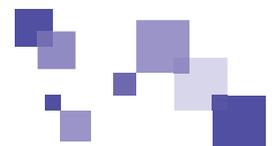
Jean-François LARDÉ
et Élodie LEMAIRE



DECES

- Mauricette DOPHIN née PLOMION.....le 14 janvier 2012
- Micheline LEFEBVRE née HOUGARDY.....le 22 mars 2012
- Bernard BRUNELle 29 mars 2012
- Simone CADOUX née LEFÈVRE.....le 6 juillet 2012
- Hervé DE BURETEL DE CHASSEYle 25 juillet 2012
- Patricia VINCENT née WATTIERle 31 juillet 2012
- Gabriel CLABAUTle 16 août 2012
- Martial TELLIER.....le 23 septembre 2012
- Rolande RECOLET née GERVAIS.....le 18 septembre 2012
- Pierrette FONGUEUSE née GALLAND.....le 6 novembre 2012
- Sylvie RENAUX née LEFEBVRE.....le 6 novembre 2012





Agenda des manifestations

JANVIER				FEVRIER				MARS			
mar	1		Nouvel an	ven	1			ven	1		
mar	2			sam	2			sam	2		AG Association Pêche
jeu	3			dim	3			dim	3		
ven	4			lun	4			lun	4		
ven	5			mar	5			mar	5		
dim	6			jeu	6			jeu	6		
lun	7			ven	7			ven	7		
mar	8			sam	8			sam	8		
mar	9		AG Amicale des aînés	dim	9		Rencontre espoirants	dim	9		
jeu	10			dim	10		Concert A. Chevrouck	dim	10		Repas des aînés
ven	11		Visus du maire	lun	11			lun	11		
sam	12		Repas Bibliothèque	mar	12			mar	12		
dim	13			mer	13			mer	13		
lun	14			jeu	14			jeu	14		
mar	15			ven	15			ven	15		AG Tennis
mar	16		AG Gymnastique	sam	16			sam	16		
jeu	17			dim	17			dim	17		
ven	18			lun	18		Centre ALSH	lun	18		
sam	19			mar	19			mar	19		
dim	20			mer	20			mer	20		
lun	21			jeu	21			jeu	21		
mar	22			ven	22			ven	22		
mar	23			sam	23			sam	23		Sortie du RPI à SACQUEL
jeu	24			dim	24			dim	24		
ven	25			lun	25			lun	25		
sam	26			mar	26			mar	26		
dim	27		AG UNC - Repas	mer	27			mer	27		
lun	28			jeu	28			jeu	28		
mar	29							ven	29		
mar	30					Vacances scolaires		sam	30		Sortie BBCC à LOEURLLY
jeu	31					ALSH		dim	31		

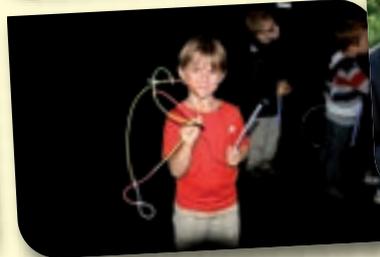
AVRIL				MAI				JUIN			
lun	1		Pâques	mar	1		Fête du travail	mar	1		Team Dream Carp sortie pêche
mar	2		Début tournoi tennis	jeu	2			dim	2		Team Dream Carp sortie pêche
mar	3			ven	3			lun	3		
jeu	4			sam	4			mar	4		
ven	5			dim	5			mer	5		
sam	6		Parcours du Coeur / Espérants	lun	6			jeu	6		
dim	7			mar	7			ven	7		Atelier informatique / Finales tennis
lun	8			mer	8		Vidéo 30-45 / Randonnée parents d'élèves FROUZEL	sam	8		Finales Tennis / Espérants / BBCC tournoi
mar	9			jeu	9		Ascension	dim	9		
mar	10			ven	10			lun	10		
jeu	11			sam	11			mar	11		
ven	12		Atelier informatique	dim	12		Marché de Printemps - Concert Asblade	mer	12		
sam	13		Sortie Jazz Dixieland Combo	lun	13			jeu	13		
dim	14			mar	14			ven	14		
lun	15		Centre ALSH	mer	15			sam	15		Fête des Ecoles PLACIY BLZYCZY
mar	16			jeu	16			dim	16		Repas UNC Fossemandré
mer	17			ven	17			lun	17		
jeu	18			sam	18			mar	18		
ven	19			dim	19		Pentecôte	mer	19		
sam	20			lun	20		Pentecôte	jeu	20		
dim	21			mar	21			ven	21		Atelier informatique / Fête de la musique
lun	22			mer	22			sam	22		
mar	23			jeu	23			dim	23		
mar	24			ven	24		Atelier informatique	lun	24		
jeu	25			sam	25		Concert Fête des mères	mar	25		
ven	26		Atelier informatique	dim	26		Fête du village	mer	26		Pique Pique Amicale des aînés
sam	27			lun	27		Fête du village	jeu	27		
dim	28		Souvenir des déportés	mar	28			ven	28		
lun	29			mer	29			sam	29		
mar	30			jeu	30			dim	30		
				ven	31		Team Dream Carp sortie pêche				





JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE			
jeu	1			jeu	1			ven	1		Voyage des jeunes - Pêche UMC
ven	2			ven	2			sat	2		
sam	3			dim	3			dim	3		
dim	4			jeu	4			mar	4		Inscriptions tennis
lun	5		Atelier informatique	ven	5			jeu	5		
mar	6			mar	6			ven	6		
jeu	7			jeu	7			dim	7		Inscriptions tennis
ven	8		Centre ALSH	ven	8			lun	8		
dim	9			dim	9			mar	9		
lun	10			lun	10			jeu	10		
mar	11			mar	11			ven	11		Reprise Baby Gym / Club de Gym
jeu	12			jeu	12			dim	12		
ven	13		Repas républicain	ven	13			lun	13		
dim	14		Fête nationale	dim	14			mar	14		
lun	15			jeu	15		Assomption	jeu	15		
mar	16			ven	16			ven	16		
jeu	17			dim	17			dim	17		Reprise Ecole de Tennis
ven	18			lun	18			mar	18		
dim	19			mar	19			jeu	19		
lun	20			jeu	20			ven	20		
mar	21			ven	21			dim	21		
jeu	22			dim	22			lun	22		
ven	23			lun	23			mar	23		
dim	24			mar	24			jeu	24		
lun	25			jeu	25			ven	25		
mar	26			ven	26		Collecte don du sang	dim	26		
jeu	27			dim	27			lun	27		
ven	28			lun	28			mar	28		
dim	29			mar	29			jeu	29		
lun	30			jeu	30			ven	30		
mar	31			ven	31		Inscriptions Tennis	dim	31		

OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE			
mar	1		Debut Tournoi Tennis	ven	1		Toussaint	jeu	1		
jeu	2			dim	2			ven	2		
ven	3			lun	3			dim	3		
dim	4			mar	4			lun	4		
lun	5		Rencontres esperanto	jeu	5			mar	5		Commemoration Alsace du Nord
mar	6			ven	6			jeu	6		Telethon
jeu	7			dim	7			ven	7		Rencontres esperanto
ven	8			lun	8			dim	8		
dim	9			mar	9			lun	9		
lun	10			jeu	10			mar	10		
mar	11		Concert Chœur Universitaire de Picardie	ven	11		Armistice 14-18	jeu	11		Noël Amicale des aînés
jeu	12		Soirée UMC	dim	12			ven	12		
ven	13			lun	13			dim	13		
dim	14			mar	14			lun	14		Arbre de Noël des enfants
lun	15			jeu	15			mar	15		
mar	16			ven	16		Expo peinture G. Clausmann	jeu	16		
jeu	17			dim	17		Expo peinture G. Clausmann	ven	17		
ven	18			lun	18			dim	18		
dim	19			mar	19			lun	19		
lun	20			jeu	20			mar	20		
mar	21			ven	21			jeu	21		Cole de Noël aux Aînés
jeu	22			dim	22			ven	22		Concert et Crèche vivante de Noël
ven	23			lun	23		Repas Don du Sang	dim	23		Collecte don du sang
dim	24			mar	24			lun	24		
lun	25			jeu	25			mar	25		Noël
mar	26			ven	26			jeu	26		
jeu	27		Semi-marathon ECCE HOMO	dim	27			ven	27		
ven	28			lun	28			dim	28		
dim	29			mar	29			lun	29		
lun	30			jeu	30			mar	30		
mar	31			ven	31			jeu	31		

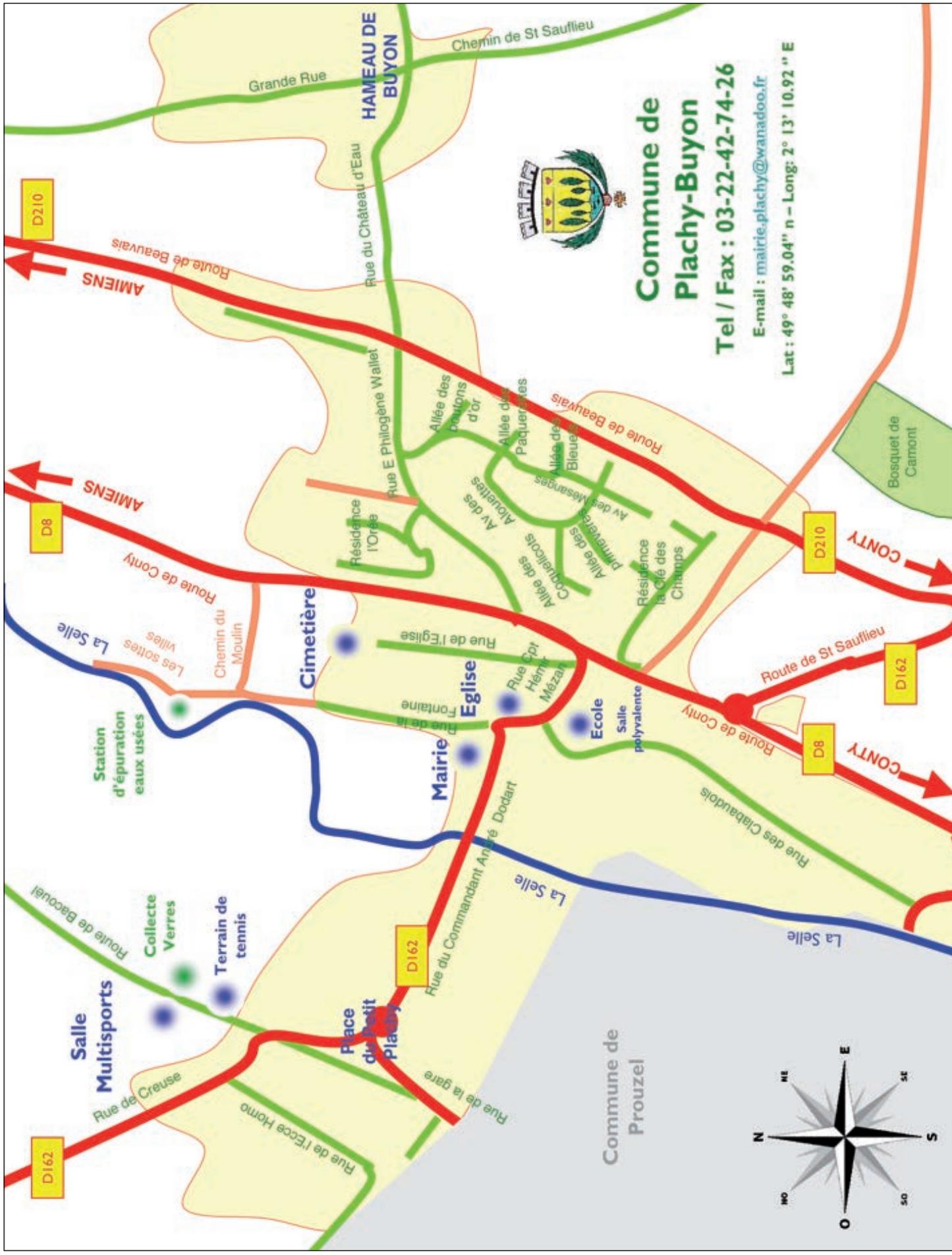


Comité de relecture :
Chantal Bachelay, Jean-Pierre De Saint-Acheul, Martine Fauquembergue, ,
Marie-Françoise Feller, Jean-René Flamant, Anny Flinham-Wallet et Christiane Herbet.

Montage :
Chantal Bachelay et Emmanuel Maitre.

Textes :
Merci à tous les présidents et membres d'associations ou ateliers et à toutes les personnes qui, par leurs articles et photographies, ont participé à la réalisation de ce 39^{ème} bulletin municipal.

Impression :
Editions Norsud - 80136 Rivery - 03 22 89 02 02



**Commune de
Plachy-Buyon**

Tel / Fax : 03-22-42-74-26

E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

Lat : 49° 48' 59.04" n – Long : 2° 13' 10.92" E

